

# TRAVAILLEURS

Parti Communiste Marxiste Léniniste



MENSUEL - N° 4 - Décembre 1982 - 5,00 F

**REFUSONS L'AUSTERITE**

**LE PATRONAT RESPONSABLE  
DU CHOMAGE DOIT PAYER !..**

- |  |                                      |                        |
|--|--------------------------------------|------------------------|
| <b>CNPF</b> (p.6)                            | <b>Municipales à Marseille</b> (p.7) | <b>Armée</b> (p.11)    |
| <b>Emploi en Languedoc-Roussillon</b> (p.12) |                                      | <b>Immigrés</b> (p.16) |
| <b>Lycées</b> (p.17)                         | <b>Consommation</b> (p.18)           | <b>PCF/PCC</b> (p.22)  |
| <b>Brejnev</b> (p.23)                        | <b>Turquie</b> (p.24)                | <b>Pologne</b> (p.26)  |
|  |                                      | <b>Economie</b> (p.29) |



## Les lecteurs nous écrivent

### A PROPOS DE LA PLATE-FORME MUNICIPALE DU PCML : UNE CRITIQUE CONSTRUCTIVE

Je vous écris pour vous faire part de ma surprise en lisant la plate-forme municipale à propos de l'urbanisme; il est écrit :

« Contrôle populaire des opérations de rénovation et location aux conditions antérieures à la rénovation avec prise en charge par l'APL (aide personnalisée au logement). »

Or, en tant que communistes nous ne pouvons accepter le principe de l'APL qui est, il faut le rappeler, une loi du 3/1/77 écrite par R. Barra. Voici la position de la CNL exprimée dans le document d'orientation adopté au 40<sup>e</sup> Congrès (mai 82) : « Trois ans après la mise en place de la réforme, le bilan justifie la condamnation portée par la CNL dès l'élaboration du projet. — Socialement la réforme est un échec car l'APL ne solvabilise qu'une faible proportion des familles modestes, tandis qu'elle pénalise la majorité d'entre elles et qu'elle conduit à la formation de ghettos de familles assistées. — Economiquement, la réforme est un échec car elle a aggravé le recul de la construction et les difficultés de l'industrie et du bâtiment. — Politiquement, la réforme est un échec car, en matière de conventionnement, le gouvernement n'a réussi à entraîner qu'un nombre réduit d'organismes propriétaires pour un nombre réduit d'opérations. »

Je pense que cette analyse est tout à fait juste et que nous pouvons la prendre à notre compte. (...) Je propose de modifier la plate-forme de la façon suivante : — contrôle populaire des opérations de réhabilitation et location aux conditions antérieures à la réhabilitation; — lutte pour l'abrogation de la réforme du 3 janvier 77 sur l'APL (aide personnalisée au logement); — participation des locataires au CA

des sociétés de logement quand la mairie a des parts en vendant symboliquement des actions aux associations de locataires. Sur ce dernier point, c'est une manière de détourner la loi qui ne permet pas aux locataires d'accéder au CA. Certaines municipalités PCF ont commencé timidement dans cette voie. Le troisième alinéa est un vœu pieux, mais il n'est pas pour demain, car le contrôle de l'évolution des loyers et charges n'est pas prêt de dépendre des communes. Par contre « la priorité à l'habitat populaire » est un mot d'ordre important.

On peut envisager aussi la création d'une commission extra-municipale concernant le logement composée par exemple moitié locataires moitié propriétaires et la mairie. Cette commission pourrait s'occuper du droit au maintien, des expulsions, des réquisitions et des échanges.

R.C.



### ENCOURAGEMENTS...

J'apprécie beaucoup PCML-Flash qui me paraît être une bonne formule d'information rapide... Pour *Travailleurs*, je le trouve un peu lourd à digérer même sur un mois. Plus de photos, de dessins, seraient bienvenus. La formule de dossiers est bonne. Je vous souhaite une bonne continuation et beaucoup de courage.

D.T.

J'ai toujours hâte de prendre connaissance des positions du parti, même si j'ai beaucoup réduit mon activité politique. Le temps est plus à la réflexion et à l'accumulation de connaissances pour moi en ce moment. Je suis intéressé plus particulièrement par les dossiers « associations » dans le journal... Je vous souhaite tout le courage nécessaire dans la situation.

P.R.

## SOMMAIRE

Les lecteurs nous écrivent .....	2
Editorial .....	3
Ça s'est passé .....	4
Municipales — L'UNEDIC .....	5
Quand le CNPF se recentre.....	6
Dossier :	
Les enjeux des municipales à Marseille ..	7-8-9-10
Quel nouveau modèle d'armée? .....	11
Sur le terrain : En Languedoc-Roussillon ..	12-13
Interview de Raymond Genyes, secrétaire départemental Construction CGT ..	14-15
Emploi : Bosch — Immigrés : Nice .....	16
Lycées : Parents, élèves, enseignants se mobilisent ..	17
Le mouvement « consommateur » .....	18-19-20-21
Une union locale UFC au quotidien .....	19
Entretien avec Hélène Mabilhe, secrétaire de l'INDECOSA-CGT .....	20
PCF-PCC :	
Reprise des relations sur une nouvelle base .....	22
Brejnev :	
18 ans au service de la paix ou de l'expansion? ..	23
Turquie :	
Qui commande les basses œuvres? .....	24-25
Pologne :	
Un an d'état de guerre .....	26-27
Hélène Marchisio parle de son récent ouvrage sur la vie dans les campagnes chinoises .....	28
Parlons ensemble :	
La politique économique de la gauche ..	29-30-31
Des livres pour les fêtes .....	32

Ont participé à ce numéro : Pierre Bauby, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Claude Dhalluin, Camille Granot, Christian Laplace, Claude Liria, Michel Lopez, Claire Masson, Alain Santier, Robert Vallot, Jacques Vrain

Travailleurs : BP 90 — 75962 Paris Cedex 20.  
Tél. 16 (1) 366 71 53. Directeur de publication : M. Cuisinier. Abnt. un an : 100 Fr. Commission paritaire 64707. Imp. Presse d'Aujourd'hui, BP 90, 75962 Paris Cedex 20. Imp. ICT

### POUR LES FETES, UN CADEAU!

A l'occasion des fêtes de fin d'année, *Travailleurs* offre un cadeau à ses amis et lecteurs : un abonnement « spécial fêtes » au prix de 70,00 F (au lieu de 100,00 F) pour une année.

ATTENTION : ce tarif n'est valable que du 1<sup>er</sup> décembre au 15 janvier.

Abonnement groupé PCML-Flash-Travailleurs spécial-fêtes : 120,00 F (au lieu de 150,00 F)

Envoyer à Presse d'Aujourd'hui BP90 75962 Paris cedex 20.

Ce changement-là n'est pas le nôtre. On nous avait promis le changement et les roses. Puis, il fut dit que les « grandes réformes » entravaient le « changement au quotidien » : Patience ! Aujourd'hui, on demande des sacrifices et des efforts pour des lendemains radieux, qui s'éloignent un peu plus chaque jour. 1983-1984 ou 1985, la sortie du tunnel ? On ne sait... Aujourd'hui, foire de rêves utopiques d'une société plus juste et plus humaine ! Il faut gérer, « développer la productivité », « rénover l'appareil productif », « équilibrer les balances », « assurer la compétitivité ». Les plus hauts dirigeants se font courtiers en centrales nucléaires et en autres matériels, de par le monde, même au mépris de leurs engagements socialistes les plus solennels ; ils se veulent maîtres des nouvelles technologies, de la nouvelle révolution... industrielle. La « gauche » officielle et officielle fait de l'économie, parle de la gestion et de ses critères, disserte sur la concurrence et le marché mondial, les filières et les créneaux, etc.

Mais il ne suffit pas de « faire de l'économie » pour être des gens sérieux. Si certains parlent, d'autres agissent et les mauvais coups pleuvent sur le dos des travailleurs. Le discours de « la rigueur et de l'effort », une fois mis en œuvre dans les banlieues et les ZUP, fait très mal. On rogne sérieusement sur les salaires ; on augmente et on étend la cotisation chômage au moment même où on réduit l'indemnisation souvent déjà dérisoire des chômeurs ; on réduit l'accès aux soins pour tous par le forfait hôtelier à l'hôpital ; on multiplie les refoulements de travailleurs immigrés après avoir refusé de régulariser leur situation ; on envisage sans s'émouvoir des milliers et des milliers de licenciements nouveaux consécutifs aux restructurations projetées. Et d'autres mesures d'austérité sont à l'étude... Cela est inacceptable.

Inacceptable car l'effort exigé pèse sur la grande masse des travailleurs. Eux peinent et vont peiner davantage pour payer la crise et le redéploiement économique escompté. Dans le même temps, le capital dans son ensemble tire adroitement son épingle du jeu, tape sur la table et arrache concessions sur subventions, arrondit ses profits, utilise les « aides à l'investissement » pour des placements spéculatifs ou des implantations nouvelles hors des frontières... « Il est temps de se convaincre qu'il n'y a pas d'effort national possible sans le préalable de la justice sociale. » S'il s'adresse au patronat, cet appel de François Mitterrand restera vain et sans effets. Que n'essaie-t-il son pouvoir de conviction sur son propre gouvernement, pour la définition de sa propre politique !

Inacceptable aussi, l'austérité car une autre politique est possible. Plutôt que de soumettre l'ensemble de la politique économique aux contraintes internationales, à la domination du dollar et à l'agressivité concurrente des autres économies occidentales, ne pourrait-on pas rompre avec cette logique impérialiste, marcher, main dans la main, sur un pied d'égalité, avec leurs victimes, les pays et peuples du Tiers Monde ? On peut, dès aujourd'hui, contrôler directement les changes, limiter la convertibilité du franc en dollar, inaugurer une autre pratique commerciale avec le Tiers Monde. Plutôt que de se soumettre à l'impératif capitaliste du profit maximum, basé sur l'exploitation des travailleurs et des peuples du Tiers Monde, ne pourrait-on pas taxer les placements spéculatifs et l'exportation des capitaux, contrôler à tous les niveaux les marges et les plus-values, augmenter sensiblement les impôts sur les grandes fortunes et les plus-values importantes ? Il faut changer radicalement de politique économique faute de quoi les travailleurs font et feront les frais du redéploiement du capital impérialiste français, qui se moule dans la même logique qu'avant le 10 mai.

Parlant du nouveau chef de l'URSS, François Mitterrand a indiqué qu'un système produit une politique et ses hommes. Que n'exerce-t-il cette réflexion sur notre propre pays, sur le système économique, politique et social dont il condamne les mécanismes d'exploitation et d'oppression lorsqu'il était l'un des dirigeants de l'opposition ? Dix-huit mois d'une pratique gouvernementale qui s'efforce de concilier l'inconciliable — les intérêts du capital et ceux des travailleurs —, qui ne s'attaque pas fermement aux intérêts des capitalistes et à leurs points d'appui dans l'appareil d'Etat et qui cherche l'issue dans une agressivité accrue au sein du marché impérialiste mondial, montrent assez les limites d'une philosophie de replâtrage du système capitaliste. Les travailleurs n'y trouvent ni leur compte ni la place qui leur revient, encore moins matière à espérer.

C'est le souci de leurs intérêts, de leurs aspirations et de leurs espoirs qui nous conduit à juger inacceptables les choix économiques retenus et à les refuser aujourd'hui. Nous pensons qu'il est temps que s'organisent dans tout le pays, dans les régions et au plan national, des actions de protestations vigoureuses, où tous les travailleurs et militants ouvriers et syndicalistes disent dans l'unité, d'une seule voix : NON A L'AUSTÉRITÉ.

Camille GRANOT

## EDITORIAL



## Inacceptable

## PARANOIA...

Après la décision d'exiger des visas aux ressortissants maghrébins et latino-américains pour leur rentrée en France, les mesures antiterroristes continuent à se mettre insidieusement en place. Joseph Franceschi vient d'annoncer la création d'un fichier antiterroristes qui regrouperait, suivant certaines sources, 100 000 noms. Une armée de l'ombre tisse sa toile d'araignée sur le pays, mais ne vous inquiétez pas... on a les noms. Ça frise le délire paranoïaque...

Et en plus, au regard des nombreuses arrestations opérées à la suite des attentats survenus récemment ou par le passé, l'efficacité d'un tel fichier dans la lutte contre le terrorisme tel qu'il se manifeste en France est plus que douteuse, pour ne pas dire inopérante... Seuls les Peyrefitte, Bonnet et Cie doivent jubiler dans leur coin...

## LE GRAND PARDON

« Un peuple est toujours plus fort lorsqu'il parvient à surmonter ses divisions et réunir les citoyens égarés » a dit Pierre Mauroy lors du débat (si on peut appeler ça ainsi) à l'Assemblée nationale sur la loi Courrière amnistiant les faits survenus durant la guerre d'Algérie. Aujourd'hui, les généraux fascistes qui menèrent le putsch d'Alger et la sanglante répression contre le peuple algérien au nom de l'Algérie française peuvent marcher la tête haute et arborer leurs décorations sans honte, en plus de leurs droits à une retraite entière, au quart de place sur les lignes de chemin de fer et aux honneurs militaires le jour où ils passeront l'arme à gauche. Pourquoi pas une rue Challe ou Salan?... Pourtant, ces « citoyens égarés » doivent une fière chandelle au gouvernement... Il n'a pas hésité à braver le refus des députés socialistes et communistes dans leur majorité pour effacer l'ardoise, jusqu'à ressortir le fameux article 49/3

## ÇA S'EST PASSE

si décrié par F. Mitterrand dans le passé. Balayés les attentats de l'OAS, oubliée la menace fasciste, les soldats perdus retrouvent la mère patrie. Les crimes contre l'humanité sont peut-être imprescriptibles, mais ils sont amnistiables.

## CONSEIL CONSTITUTIONNEL NON AU QUOTA !

Le 23 octobre, le Conseil constitutionnel était saisi par une soixantaine de députés de droite sur un texte de loi introduisant un « quota » de femmes sur les listes électorales. Après l'avoir examiné de près avec le recul que leur confère leur incommensurable sagesse, considérant que la Constitution française déclare que « sont électeurs et éligibles, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques » ; attendu que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen précise que « tous les citoyens sont égaux en droits... » ; attendu que l'introduction de la susdite disposition revêtirait un caractère discriminatoire, les neuf sages qui composent l'assemblée déclarent ce projet anticonstitutionnel. Dans les textes bardés de tricolore, hommes et femmes sont indiscutablement égaux ; dans la réalité, tout un « chacune » vous dira que c'est une autre paire de manches. Une telle loi avait le mérite de permettre aux femmes d'asseoir leur combat pour une égalité réelle sur des bases un peu plus solides... C'était compter sans la Constitution et les vieux birbes qui en sont les garants. Face à cela, le mouvement Choisir a décidé de saisir la Cour européenne des droits de l'homme d'un recours contre cette décision. Mais cette nouvelle péripétie

constitutionnelle ramet à l'ordre du jour la nécessité d'abroger la Constitution antidémocratique de la V<sup>e</sup> République et montre bien, encore une fois, que le Conseil constitutionnel reste une arme efficace pour les hommes de la réaction. Leur enlever leur hochet sera donc faire œuvre de salubrité publique.



## LA FACTURE DU ROCHER

Le sourire triomphant s'est envolé du visage de l'ex-président de l'AS Saint-Etienne. Il ne reste qu'une facture qui n'en finit pas de s'allonger : abus de confiance, abus de biens sociaux, faux en écriture de commerce et usage de faux, fausse déclaration d'acte de constitution de société, recel ; c'est dur de constituer une caisse noire conséquente de nos jours... Pourtant, Roger Rocher était la générosité faite homme. Messieurs Durafour et Neuwirth, ex-députés de la Loire, respectivement UDF et RPR, ont bénéficié de sommes conséquentes en provenance directe de la caisse noire des « verts » pour soutenir leurs campagnes électorales. Mais la justice ne comprend rien à la gestion d'un club sportif. Daniel Hechter, ex-président de Paris St-Germain et Marcel Leclerc, de l'OM, auraient pu lui expliquer... A part ça, le football professionnel français se porte bien...

## SERVICE PUBLIC

Pour la première fois depuis mai 81, le gouvernement doit faire face à un mouvement de grève touchant la radio-télévision française. Jeudi 25, les trois chaînes affichaient « programme minimum » au menu et le mouvement menaçait de se poursuivre. Un coup d'œil, même rapide, sur les mesures automnales et gouvernementales (voir édito.) suffit bien à justifier ce mouvement, sans compter les revendications spécifiques des journalistes et techniciens. Leur ministre, Georges Fillioud, ne l'entend pas de cette oreille. Constatant que les journaux télévisés de 12h45 sur A2 et 13h sur TF1 n'étaient pas assurés, il adressa une lettre aux présidents de chaîne, les pressant d'avertir les personnels et leurs organisations représentatives des conséquences lourdes que le

maintien d'une attitude de refus de leurs obligations légales ne manquerait pas d'entraîner. » Petite phrase lourde de menaces à l'égard de l'usage du droit de grève par les travailleurs du service public, que n'aurait certainement pas reniée un ministre du gouvernement Giscard. Drôle de façon de pratiquer la concertation...

Claude DHALLUIN



## MUNICIPALES

# Les prétentions du PS

C'est dans trois mois qu'auront lieu les élections municipales. A droite, des listes d'union se constituent dans la plupart des communes, malgré des difficultés comme à Lyon où le jeune loup RPR Michel Noir aimerait bien ravir la place de maire à l'UDF Collomb. La droite se présentera unie, malgré ses divergences, à l'image du repas Giscard-Chirac, pour tenter de faire le plein de ses voix dès le premier tour.

A gauche, les négociations entre PCF et PS restent bloquées sur le cas d'une trentaine de grandes villes, dont le maire est membre du PCF mais où le PS est arrivé en tête de la gauche aux élections de 1981. Chacun, pour l'instant campe sur ses positions. Le Comité directeur du PS du 21 novembre a mis un ultimatum au 15 décembre pour qu'un accord soit passé, faute de quoi il présenterait des listes homogènes

au premier tour. Il a depuis remis au PCF une liste de 18 villes, parmi lesquelles Saint-Etienne, Amiens, Le Mans, Nîmes, Reims, Thionville, Chelles, Gagny, sur lesquelles il n'accepterait pas de transiger.

Le Comité directeur a également décidé de soumettre rapidement aux autres formations de gauche (PCF, MRG et PSU exclusivement) les termes d'un accord national, « fixant le cadre dans lequel va se dérouler l'importante confrontation municipale, en conformité avec les engagements pris en commun en juin 81, et décidant d'une solidarité active concrète partout, y compris dans les entreprises, pour appliquer la politique gouvernementale. »

Ainsi donc le PS exige aujourd'hui pour la constitution des listes du premier tour, à la fois :

— de tenir compte des résultats des élections de 1981 qui, en particulier les législatives, ont eu lieu dans un contexte particulier amenant à surestimer sa représentativité ;

— de souscrire un accord avec la politique gouvernementale actuelle et un engagement de solidarité, y compris dans les entreprises.

On est bien loin des déclarations d'intention du printemps dernier, quand le PS déclarait vouloir ouvrir les listes de gauche à toutes les composantes de la gauche sans exclusive, pour rassembler le mouvement ouvrier et populaire et assurer son efficacité face à la droite. Le PS fait preuve aujourd'hui de prétentions exorbitantes et d'un hégémonisme qui ne peuvent que faciliter la tâche de la droite et être préjudiciables au mouvement ouvrier dans son ensemble.

P.B.

## UNEDIC

# Un coup sérieux porté aux chômeurs

Fin octobre, le gouvernement décidait d'augmenter les cotisations versées à l'UNEDIC par les travailleurs et les patrons. Mais quelques jours après il compensait largement l'augmentation des cotisations patronales, en particulier en réduisant les taux d'intérêt versés par les entreprises lorsqu'elles empruntent.

Malgré cela, les représentants patronaux exigèrent, lors des négociations avec les syndicats pour combler le reste du déficit prévu pour 1983, plus du quart du budget de l'UNEDIC de 1982, bien plus que ne l'exigeait le déficit prévisible.

Pour faire face à ce chantage du patronat, les organisations syndicales élaborèrent leur propre plan d'économies qui prévoyait, lui aussi, la diminution de certaines prestations, pour une dizaine de milliards de francs. Les représentants des organisations syndicales

en viennent donc eux-mêmes à proposer de remettre en cause certains acquis, d'ailleurs bien maigres, des chômeurs. Déjà aujourd'hui, le quart des chômeurs ne bénéficie d'aucune prestation ; pour les autres : 80% ont un revenu inférieur au SMIC et 170 000 perçoivent moins de 1 000 francs.

Le patronat ne se contenta pas de ces propositions et dénonça la Convention, demandant au gouvernement de « prendre ses responsabilités ». Le décret élaboré par Pierre Bérégovoy se situe à mi-chemin des exigences patronales et des propositions syndicales. Ainsi, il faudra avoir travaillé 6 mois dans l'année précédant le chômage pour recevoir l'allocation de base (avec 3 mois d'affiliation, on pourra être indemnisé pendant 3 mois), mesure qui touche en particulier les jeunes et les femmes. Les préretraités devront se contenter de 65%, au lieu de 70%, de leur salaire jusqu'à 7 080 francs et de

50% au-delà. Cette mesure vient se rajouter à l'augmentation importante des cotisations Sécurité sociale des préretraités. Au total, plus de 10% de baisse de leur pouvoir d'achat. L'allocation spéciale versée aux licenciés économiques sera limitée à 6 mois, au lieu de 12, et à 80% du salaire de référence, au lieu de 90%.

Au total, un coup sérieux porté à la protection des chômeurs, au moment même où les statistiques officielles font état d'une stabilisation du chômage. La contradiction est de taille. Elle ne peut s'expliquer, de la part du gouvernement, que par la certitude dans laquelle il est, malgré ses déclarations optimistes, d'une reprise de l'augmentation du chômage et surtout par la volonté de s'attaquer à la protection sociale des travailleurs dans le cadre d'une politique d'austérité qui s'applique dans des domaines de plus en plus étendus. ■

# Quand le CNPF se recentre



Gattaz (CNPF),  
Deuil (SNPMI),  
Bernasconi (CGPME).

«L'entreprise est en péril». Il y a plusieurs façons de le dire. Le CNPF et le CGPME ont choisi d'organiser, le 14 décembre, des Etats généraux nationaux. Prévus depuis mars dernier, comme une «opération vérité», ils deviennent de plus en plus revendicatifs, jusqu'à ce cri d'alarme. Véritable réponse à la manifestation du 13 septembre du SNPMI. Car elle a été la preuve de la perte de terrain certaine du CNPF et du CGPME parmi les petits patrons. Ne serait-ce pas plutôt le front syndical patronal qui serait en péril?

Claire MASSON

Il y a bien longtemps déjà que les patrons de PME (petites et moyennes entreprises) et de PMI (petites et moyennes industries) n'étaient pas contents de leurs syndicats. Le CNPF qui a pour vocation de représenter tous les patrons, était accusé de ne prendre en compte que les intérêts des grandes entreprises. Le CGPME de son côté, est toujours resté dans l'ombre du Conseil national du patronat français. A tel point que, sous les derniers mois de Giscard, on avait pu voir les petits patrons manifester devant le siège de l'organisation présidée par F. Ceyrac.

## DES PETITS PATRONS EN COLERE

Le SNPMI a été créé en 1977. Mais

à l'époque aucune légitimité ne lui avait été reconnue et il n'était jamais reçu lors des négociations. Les choses ont changé depuis le 10 mai 1981. Gérard Deuil, président du SNPMI, a été reçu à l'Elysée dans la même foulée que Bernasconi, pour le CGPME, et Gattaz, pour le CNPF. C'est un élément nouveau, et qui compte sur la scène patronale. Surtout quand cette légitimité toute neuve s'accompagne de 35 000 adhérents revendiqués, et de plusieurs milliers de manifestants lors de sa première mobilisation nationale. Le jeune syndicat qui n'avait eu que 2% de voix aux élections prud'homales de 1980 (le CNPF, le CGPME avaient fait des listes communes et avaient recueilli 95% des voix) a bien des chances de voir augmenter sensiblement son score.

Le thème choisi par le CNPF de «l'entreprise en péril» doit donc permettre de prouver aux petits patrons que le CNPF peut lui aussi les défendre. Même si Yvon Gattaz a choisi, lui, de ne pas engager le fer directement avec le gouvernement sur le terrain politique, mais économique.

En mars dernier, quand l'idée des Etats généraux a été lancée au sein du CNPF, il était seulement question de faire de l'année 82 «l'année de l'entreprise», de s'adresser à l'opinion publique pour lui présenter «comment elles (les entreprises) servent l'intérêt général» et les conditions qui leur sont nécessaires. Ces Etats généraux, dans les régions en septembre et octobre,

puis nationaux le 14 décembre, devaient s'organiser autour de cahiers «de propositions» dont il était bien précisé qu'ils n'étaient pas des cahiers de «revendications»...

## LA RÉPONSE AUX LOIS AUROUX

Petit à petit, le thème des «entreprises au service de la nation» enrichi par sa descente à la base, devient «l'entreprise en péril», et la campagne sur les «tracasseries administratives», «les charges fiscales» apparaissent au premier plan. Pour prendre un ton de plus en plus aigre. On pose enfin des revendications : plus d'augmentation des charges sociales et fiscales, plus d'impôt sur la fortune... Cette évolution, bien sûr, est une réponse aux décisions gouvernementales de l'été, et au vote des lois Auroux sur les nouveaux droits des travailleurs.

Mais devant ces mesures, tous les patrons ne sont pas égaux. Elles ont bien plus de poids dans les petites et moyennes entreprises; celles qui sont plus fragiles devant la concurrence et où la syndicalisation ouvrière est moins développée. D'ailleurs, ce sont bien les dirigeants des PME qui ont répondu à l'appel. Les comptes-rendus des premières manifestations régionales montrent bien que c'est à eux que s'adresse l'initiative : les thèmes-force en sont les faillites, la création d'entreprise, la nécessaire modernisation, les difficultés d'exporter, tous thèmes qui ne se posent pas de la même façon chez les multinationales. Surtout quand la réponse qu'on leur donne passe par la «solidarité inter-entreprises»... Imagine-t-on une multinationale, même nationalisée comme Renault, qui a bâti son empire en digérant de nombreuses petites entreprises concurrentes, changer tout à coup de logique, et aider les petites entreprises à sortir des difficultés financières?

Que vont donner ces Etats généraux du CNPF? Peu de résultats sans doute du côté du gouvernement ou d'un public de travailleurs. Le premier sait bien que cette campagne est politique et essaie de le faire revenir sur le blocage ou le contrôle des prix, sur les lois Auroux, etc. Les seconds oublieront-ils que c'est eux qui doivent payer pour sauver les entreprises du péril et que c'est inacceptable? Même si, aux pratiques très violentes du SNPMI (opérations commando comme à Oyonnax —cf. *Travailleurs* n°3— manifestations de rues, etc.) le CNPF oppose des démonstrations plus pacifiques; les Etats généraux doivent s'accompagner de visites d'usines pour faire «sentir» les problèmes... ■



# Les enjeux des municipales

Depuis que le découpage de la ville a été rendu public, les Marseillais savent à quoi s'en tenir sur les résultats des prochaines élections. Le ministre de l'Intérieur a contracté pour le maire de Marseille une assurance tous risques, et il faudrait un événement hors du commun pour que le fauteuil de l'Hôtel de ville change d'occupant.

Un secteur est taillé sur mesure pour le Parti communiste : les quartiers nord; un autre à l'est reviendra à la droite tandis que les quatre autres doivent en toute logique et selon les derniers scores électoraux être enlevés par le Parti socialiste. Une vague incertitude peut subsister pour le cinquième secteur où la droite à eu 48% des voix en 81. Le suspense reste limité puisque la marge de sécurité est ailleurs d'une dizaine de points. Les règles du découpage défient la réalité sociale, économique... et arithmétique; on aura un secteur de 41 141 électeurs et un autre de 138 199. Le dernier couvre des quartiers des plus disparates : une personne habitant en haut de la Cannebière aura les mêmes élus qu'un habitant de Château-Gambert, village de la périphérie aux traditions propres, ou que les locataires des cités HLM du 14<sup>e</sup> arrondissement.

Gaston Defferre réalisera peut-être localement le rêve de Monsieur X et gouvernera Marseille en neutralisant une quinzaine d'élus communistes par une quinzaine d'élus de droite... et vice-versa.

Ainsi, les jeux sont faits mais rien n'est joué, disons-nous; car si le scrutin

n'aura pas à départager les forces politiques, tout dépend maintenant de la constitution des listes, à droite comme à gauche.

## A DROITE...

A droite, il est acquis que le président du groupe parlementaire UDF, Jean-Claude Gaudin, dirigera la liste. Cet homme-là connaît bien la mairie puisqu'il fut en 1965 le plus jeune conseiller municipal élu sur la liste de Gaston Defferre et qu'il participa en tant qu'«indépendant et paysan» (CNIP) à la gestion de la ville jusqu'en 1977. Le professeur Comiti, que l'on croyait en retraite, et le RPR qui tentait de se faire oublier depuis la tuerie d'Auriol, sortent de l'ombre et négocient à priori leurs places sur les listes d'opposition. Pour nous, quelle que soit l'étiquette, une quinzaine de conseillers de droite, c'est déjà quinze de trop.

## A GAUCHE...

Trois Marseillais sur cinq votent à gauche et attendent que le 10 mai se concrétise ici par une politique nouvelle. De par le scrutin, le Parti socialiste mène la barque, et tout dépend des décisions de la Fédération des Bouches-du-Rhône que dirige Michel Pezet.

Nous ne reviendrons pas, ici, sur l'analyse que nous faisons de l'enjeu national des municipales, mais nous voulons dire avec force, et avec la certitude de ne pas parler en notre seul nom, que nous attendons que deux principes président à l'élaboration des listes : la transparence et le pluralisme,

deux conditions essentielles pour que les travailleurs reprennent confiance en mars 1983.

## TRANSPARENCE

Il est inutile de suivre le dédale des «affaires» de factures et autres qui éclaboussent la mairie; mais lorsqu'un conseiller municipal vit d'escroquerie à l'Assedic, lorsque des dizaines d'inculpations sont prononcées, lorsque l'on murmure les noms de tel ou tel personnage pour des trafics douteux, il est temps pour les responsables politiques de voir les choses en face, et de faire le ménage dans la maison. On ne peut faire porter le chapeau plus longtemps à des lampistes, et comme il fut dit au Congrès de Valence du PS, il y a des têtes qui doivent tomber. A ce jour, aucune exclusion n'a été prononcée au PS et rien n'indique que les personnalités qui pour le moins «savaient», aient été écartées. Il y a urgence, pour couper court aux campagnes de la droite, de *Minute* et du *Méridional*, pour arrêter ces bruits qui parcourent la ville et discréditent toute la gauche.

## PLURALISME

La deuxième condition pour un renouveau politique de Marseille, c'est le pluralisme.

Les négociations se sont engagées entre PC et PS et il semble que les responsables socialistes fixent la barre très haut exigeant pour eux seuls 50% des conseillers et ne laissant qu'une quinzaine de sièges au PCF. Cette méthode relève d'une conception de la démocratie très étroite, qui donnerait à 30% des électeurs 51 élus et à 30% des autres 15 élus.

Mais il ne faut pas limiter le débat à la seule place respective des grands partis de gauche. Le mouvement populaire à Marseille a montré son dynamisme; des hommes et des femmes du mouvement syndical, du mouvement associatif, sont prêts à assumer des responsabilités municipales. Ils ont fait la preuve de leur dévouement et de leur désintéressement; eux, peuvent prendre la relève et mettre en œuvre une politique nouvelle.

Transparence de la gestion municipale, ouverture des listes aux forces vives de Marseille; sans que personne renie ses propres convictions, voilà deux conditions pour que l'union prenne tout son sens et pour que la gauche puisse endiguer la poussée des hommes de la réaction.

Hervé DASTAR



# Une ville purgée de ses grosses

Quand les habitants d'une cité ne peuvent plus vivre ensemble, quand le cadre de vie quotidien se dégrade, quand le doute s'installe sur la destination des deniers publics, quand les services municipaux ne satisfont plus personne, il faut chercher la racine du mal.

Ce n'est pas être mécaniste que de chercher les causes de cette situation, que confirment tous les sondages, dans le déclin industriel de Marseille.

Moins d'industries, c'est un revenu de la taxe professionnelle en baisse qui ne couvre même pas la moitié du budget municipal alors que d'autres villes perçoivent ainsi 60% de leur budget.

Moins d'industries, c'est des emplois ouvriers en moins, et une situation plus tendue pour la jeunesse des quartiers populaires.

Moins d'industries et c'est la disparition des bastions ouvriers où s'apprennent la solidarité de classe et l'organisation collective.

Le 20 septembre 1979, nous dénonçons déjà ce danger qui guettait Marseille : « *Aujourd'hui la situation est grave — déclarait le PCML —, non seulement pour les travailleurs de la Navale, mais pour l'ensemble de la classe ouvrière. (...) Marseille risque de devenir une ville de commerce et d'administration, une métropole de négoce avec siège de la préfecture de région, chambre patronale, direction du port; une ville purgée de ses grosses concentrations ouvrières.* »

Trois ans après les statistiques du recensement, comme les plus récentes études économiques confirment cette tendance.

## RAPIDE RETOUR EN ARRIERE

Toute l'activité de Marseille a toujours été dominée par l'activité portuaire, et la bourgeoisie marseillaise tire plus son profit de la circulation des marchandises que de la production elle-même. Pourtant les activités maritimes avaient induit l'implantation

d'un certain nombre d'activités de transformation dans deux branches : l'agro-alimentaire, avec les produits coloniaux (huileries, café, sucre, dattes, etc.) et une branche métallurgie florissante liée aux navires (moteur Baudouin, réparation navale, matériels de transbordement, etc.). La crise mondiale des transports maritimes, liée à des restructurations nationales priviliégiant d'autres sites, a entraîné la disparition de ces grosses entreprises.

## AUCUNE NOUVELLE IMPLANTATION D'USINE DEPUIS 1960

Parallèlement, aucune implantation industrielle nouvelle d'envergure n'a eu lieu à Marseille depuis 1960.

Les emplois liés à la production ne représentent que 20 emplois sur 100, pour 26 dans la région et 40% dans les autres régions françaises. Les activités de recherches et ce que l'on appelle le « tertiaire industriel », c'est-à-dire les centres de directions des entreprises sont faiblement présents à Marseille. Les entreprises non touchées par la crise ont eu tendance à quitter la capitale régionale pour s'installer dans des zones industrielles en grande banlieue : 49% des entreprises implantées à Vitrolles (1979), 39% des entreprises implantées aux Milles (1977) près d'Aix, 70% environ des entreprises implantées à Aubagne sont d'origine marseillaise.

Marseille rassemble 64% des emplois industriels des Bouches-du-Rhône en 1954, et 49% en 1975. Aujourd'hui la proportion a du encore baisser. Même les activités du commerce, de finances ont chuté de 74% du potentiel départemental à 50% en 1975.

Deux secteurs restent bien représentés : l'administration et les transports, — l'administration avec les institutions politiques, mais aussi l'éducation et la santé.

— les transports avec la présence de toutes les activités liées au port auto-

nome qui reste le premier port de France et de Méditerranée, le deuxième en Europe et le cinquième du monde. Le port, qui s'étend sur 70 km de façade maritime, est géré essentiellement par le patronat local.

Ce déclin industriel n'est pas le fait du hasard, mais d'une politique délibérée menée par la bourgeoisie marseillaise. Les années 60 ont été marquées par le rêve gaulliste de Fos-sur-Mer. Implanter des industries dans la région d'accord, disent les marchands, c'est indispensable pour faire fonctionner le port, mais bien loin dans la plaine de la Crau, puis créons quelques villes dortoirs aux alentours pour maintenir la classe ouvrière hors de la métropole. La présence de la métallurgie lourde devait entraîner en cascade l'implantation d'autres industries plus légères, tandis que Marseille aurait concentré

## La mairie : la plus grosse

On les appelle les « communaux ». Ils sont 10 568\*, soit un Marseillais sur cent, employés par la ville de Marseille, première entreprise du département par le nombre de ses agents.

Jacques VRAIN

\*RTM, Agence d'urbanisme et sociétés d'économie mixte non compris.

Dans le rapport entre le nombre d'agents et la population, Marseille arrive bien loin derrière des villes comme Grenoble, Lille ou Paris. Les dépenses de personnel y représentent environ 38% du budget de fonc-

# concentrations ouvrières



les activités de recherche, les sièges sociaux des entreprises, et aurait maîtrisé les échanges avec l'étranger.

On sait qu'il n'en fut rien. Les centres de recherches technologiques sont restés liés aux entreprises : à Marignane pour la SNIAS, à Gardanne pour Péchiney, tandis que les centres de décision étaient soit liés au lieu de production... soit à Paris. Le schéma qui a fonctionné à Lyon : production en périphérie, gestion et décision dans la cité, recherche à Grenoble n'a pas marché et le président de la Chambre de commerce s'alarme dès 1973 : « *Si nous ne parvenons pas, en bousculant nos habitudes, à mettre en place des structures d'accueil pour doter Marseille d'un pouvoir directionnel, nous verrons Fos s'éloigner de nous (...). Marseille doit attirer en son centre les services créés par Fos.* »

Aujourd'hui, bien conscients de cet échec, ils poursuivent dans la même voie : attirer les cerveaux, pas les bras.

## ATTIRER LES CERVEAUX, PAS LES BRAS

Pour cela, on crée de toute pièce un parc d'activités scientifiques à Château-Gambert avec une grande école et, espère-t-on, des centres de recherches privés, et d'autre part le Centre méditerranéen de commerce international, bloc de béton au cœur de la ville destiné à devenir un « guichet unique du commerce extérieur ». Malgré tout, comme il faut maintenir quelques services, des zones artisanales sont aménagées sur des terrains vacants de la ville.

Rien n'est prévu pour remplacer les grosses concentrations industrielles disparues; rien n'est envisagé, qui permet-

te de fournir des emplois aux milliers de jeunes des quartiers populaires qui n'auront bientôt plus qu'une alternative : devenir employé de bureau ou quitter la ville.

Cette politique délibérée fut celle de la Chambre de commerce, et la politique économique de la mairie a toujours été celle de la Chambre consulaire. Il n'y aura pas d'autre voie pour redonner vie à Marseille, que de rompre avec une bourgeoisie mercantile qui, par peur de la classe ouvrière, par anticommunisme, a refusé de mettre la ville à l'heure du progrès technique. La municipalité actuelle fait une campagne d'affiches sur le « nouveau Marseille », quel que soit le caractère prestigieux de certaines réalisations, nous disons clairement qu'il n'y aura pas de renouveau sans renouveau industriel.  
Hervé DASTAR

## LES COMMUNAUX EN CHIFFRES

ANALYSE PAR CATEGORIE INDICIAIRE

CATEGORIE	A	B	C	D	TOTAL
Femmes	165 (34%)	201 (31%)	1 682 (29,8%)	3 286 (86,8%)	5 334 (50,5%)
Hommes	323 (66%)	448 (69%)	3 964 (70,2%)	499 (13,1%)	5 234 (49,5%)
Total général					
Femmes Hommes	488	649	5 646	3 785	10 568

Il y a à peu près autant de femmes que d'hommes (50,5% et 49,5%) dans l'effectif total. En revanche, la répartition entre les deux sexes est inégale par catégories, les femmes constituant notamment les 4/5<sup>es</sup> du personnel de la dernière catégorie (D). Peu de non-titulaires : 1 223 agents; mais ce chiffre est principalement constitué par les femmes de service des écoles, femmes de condition modeste et dont les conditions de travail sont précaires : elles sont recrutées sur la base de contrats intermittents. Enfin, il faut remarquer que 360 agents seulement ont moins de 25 ans. L'emploi des jeunes ne semble guère pris en compte dans la politique de recrutement de la ville. Pour compléter ces quelques éléments, notons que le budget global de la ville de Marseille (budget fonctionnement et budget équipement) s'élèvera vraisemblablement pour l'année 1982 à un montant supérieur à 80 000 000 de francs, non compris les budgets annexes (assainissement, ports de plaisance, etc.).

## entreprise

tionnement, alors que la fourchette constatée au niveau national pour les autres grandes villes s'établit en 40 et 45%. Curieusement, le maire de Marseille en conclut que sa cité est particulièrement bien gérée!! Nombreux sont les Marseillais qui peuvent constater quotidiennement les carences des services municipaux, dont une des causes essentielles est à rechercher dans le manque de personnel : la plupart des services techniques et administratifs souffrent de l'arrêt de l'embauche, décidé par Defferre en avril 1978; c'est le cas, notamment, des crèches, du nettoyage, des agents des écoles, etc. Derrière cette mesure, apparaît le souci de mieux

«rentabiliser» le personnel en prétextant une mauvaise répartition des employés entre les différents services.

La conclusion, au mois de mars dernier, d'un contrat de solidarité avec le gouvernement ne réussit même pas à masquer cette arrière-pensée, tant cet engagement de la ville est timide et peu conforme à la philosophie des contrats de solidarité, elle-même déjà bien modeste! Ce document prévoyait la réduction du temps de travail à 37h30 hebdomadaires, en contrepartie de l'embauche de 300 personnes (dont 140 au titre des emplois d'initiative locale, c'est-à-dire sous-payés!); la municipalité s'engageait par ailleurs à maintenir l'emploi à son niveau de décembre 1982 pendant quatre années. Aucune véritable concertation n'a eu lieu avec les organisations syndicales. La CGT et la CFDT, refusant leur soutien à ce contrat au rabais, ont exigé — mais sans succès — dans une déclaration commune la création de 1 330 emplois sur une période de quatre ans (en sus du remplacement automatique des départs à la retraite); l'engagement du maire de réduire progressivement, au cours de la même période, la durée hebdomadaire du travail jusqu'aux 35 heures au 1<sup>er</sup> janvier 1985.

#### DES SERVICES MUNICIPAUX TROP LOURDS, MAL ADAPTÉS À LEUR MISSION, PEU COORDONNÉS DANS LEUR ACTION

Un exemple parmi d'autres : imaginez une rue, bordée d'un talus planté, en contrebas duquel se trouve une cité HLM. Vous vous prenez à rêver d'un bon coup de propreté! Sachez-le : le nettoyage de la chaussée et de la moitié attenante du trottoir relèvera des compétences du cantonnier; celui du talus sera effectué par les jardiniers des Espaces verts; celui des abords de la cité par le personnel de l'office HLM. Ajoutez à cet imbroglio, les caprices du mistral. Conclusion : toute impression de propreté ne peut qu'être le fruit du plus grand des hasards, d'une hallucination, ou... de la proximité d'une élection municipale!

Dans certains quartiers, tels la ZUP du Merlan, la population n'a même jamais bénéficié des largesses préélectorales d'usage. (Les immigrés, en nombre important dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> arrondissements ne votent pas, c'est bien connu... et les autres votent PCF.) Il est vrai dans ce cas que la volonté politique la plus réactionnaire et un brin raciste, s'est longtemps superposée à l'incapacité des services municipaux à y intervenir : quasiment



abandonnée (1) depuis quinze ans, la ZUP du Merlan ne bénéficie de l'intervention normale des services techniques que depuis deux ans. L'effort de rattrapage et de réhabilitation à entreprendre est immense et n'a pu démarrer qu'avec la création d'une équipe

## Du «clientélisme» aux «affaires» : le système marseillais

L'image de marque du personnel municipal n'est pas très bonne au sein de la population marseillaise, qui utilise à son égard quelques qualificatifs bien sentis comme «planqués», «fainéants», «magouilleurs», «colleurs d'affiches», etc. Ces réactions s'expliquent largement par les raisons évoquées dans cet article et ne sont que le reflet du mécontentement populaire face aux carences de «la Ville».

Elles sont également la conséquence d'un système communal organisé par la «vieille garde» de la SFIO autour de la notion de clientélisme. Pendant longtemps — pour certaines catégories de personnel — rentrer à la ville a été la récompense pour services rendus ou à rendre aux notables du PS (et de la droite alliée!). D'autre part, certains élus et agents se sont largement servis de leurs fonctions pour «prosperer» tranquillement, quelques scandales rapidement étouffés le plus souvent, éclatant de temps à autre.

Ils ne sont toutefois qu'une minorité de fonctionnaires à avoir profité de ce «système», et les quelques-uns emprisonnés dans le cadre de l'affaire des fausses factures ne sont que «les lampistes», les responsables de haut-vol n'ayant guère été inquiétés jusqu'à ce jour par l'enquête. Comment en est-on arrivé là? Combines et arrangements divers, petites compromissions fonctionnent depuis de nombreuses années, pesant sur le climat de travail de différents services. L'ocrioi officieux de petites ou grandes faveurs (par exemple : la plupart des cantonniers ne travail-

lent réellement que 25 heures par semaine : l'administration a fermé les yeux pour éviter une explosion des revendications salariales; le reste du temps ils «font des gâches» ou collent des affiches), un système hiérarchique pesant, des directions de services le plus souvent allergiques à la discussion avec les travailleurs, des sanctions arbitraires ou injustifiées, la répression à l'encontre des militants CGT et CFDT, la complicité et la complaisance du «syndicat-maison» Force ouvrière, tout cela a entraîné pendant longtemps l'étouffement des revendications légitimes et brisé l'unité des travailleurs, les réflexes de «débrouille individuelle» l'emportent alors. Les raisons de l'inculpation récente de certains employés en sont un criant exemple : la justice reproche à certains adjoints-techniques de la direction de l'architecture de s'être approvisionnés en essence chez les entreprises travaillant pour la ville. Une mauvaise et vieille habitude. Mais depuis plusieurs années, ces agents, chargés de suivre des chantiers et opérant de fréquents déplacements avec leurs véhicules personnels, exigeaient de pouvoir disposer de voitures de services ou d'une indemnité compensatrice dont les modalités sont «à l'étude» depuis longtemps. Rien ne venant, certains ont fini par succomber à la tentation avec la complicité bienveillante d'une partie de leur hiérarchie et des politiciens, illustration vivante des maximes «je divise pour régner» et «je te compromets pour mieux te tenir».

J.V.

(1) Officiellement, parce que les terrains n'appartenaient pas à la ville, mais à la Société d'économie mixte, ayant réalisé l'aménagement de la ZUP, et dont la ville est l'actionnaire principal! Ça ne s'invente pas!

## Quel nouveau modèle d'armée?

Un «nouveau modèle d'armée» était le sujet du dernier discours de Pierre Mauroy à l'Institut des hautes études de Défense nationale. Ce discours, les propos de George Sarre (vice-président de l'Assemblée nationale) et de Charles Hernu laissent planer des doutes et des questions sur l'avenir de l'armée française, sur le rôle et la place du contingent et sur la protection des populations.

La droite — Léotard, Toubon et les autres — n'a pas manqué de sauter sur l'occasion des restrictions du budget de la Défense pour déposer une motion de censure contre des «mesures qui compromettent l'efficacité de notre défense nationale». Mais est-ce seulement l'efficacité qui est en cause?

### LE SERVICE MILITAIRE

6 mois pour tous était la promesse de F. Mitterrand. Charles Hernu précisait, en 1981, que ce qui comptait «ce n'était pas la durée, mais le contenu et l'efficacité du service». Pierre Mauroy vient de proposer un service différencié : 6 mois, «largement suffisant pour former des jeunes à des activités hors des unités de combat». Mais il faut de plus que l'armée puisse disposer de «volontaires pour un service plus long de 18 mois pour former ces cadres et spécialistes». Le service à deux vitesses paraît contestable pour diverses raisons : il remet en cause l'égalité devant la loi, l'égalité dans les devoirs des citoyens; il cantonne les appelés à 6 mois dans des tâches élémentaires, sans responsabilité, ni amélioration par rapport au service actuel; il implique de fait l'institution «d'obligations» pour obtenir le volant de 10 000 volontaires minimum à 18 mois (par exemple : avoir fait 18 mois pour être fonctionnaire, etc.); il crée enfin la voie vers un renforcement de l'armée de métier par la diminution du poids et du rôle du contingent, ce qui serait donc en totale contradiction avec les textes du Parti socialiste et la volonté affirmée



Mirage 2000 en construction à Bordeaux

du gouvernement en 1981 de faire de la Défense l'œuvre des citoyens. Quant à la droite, la question du service militaire ne l'intéresse pas du tout; partisan qu'elle est d'une armée de métier «sans risques sociaux», composée de spécialistes hautement qualifiés, prêts à tout.

### L'AVENIR DE L'ARMÉE DE TERRE

Les restrictions budgétaires imposent un choix : c'est l'argument avancé. En effet, la course aux armements, les perfectionnements sans cesse apportés aux armes par Soviétiques et Américains, obligent à une nécessaire modernisation de l'armement nucléaire français. Mais cela implique-t-il pour autant l'amoindrissement considérable de l'armée de terre, arme devenue celle du contingent par excellence? N'y a-t-il que les contraintes budgétaires pour justifier une diminution des effectifs de cette armée, programmée à partir de 1984, une réorganisation et une recombinaison de la 1<sup>re</sup> Armée (celle qui se trouve à cheval sur le Rhin) et l'attribution des missions de défense opérationnelles du territoire de l'armée à la gendarmerie?

C'est l'armée de terre qui pâtit le plus des annulations de crédits prises par le premier ministre par arrêté et dont le procédé a été vivement contesté par certains députés du PS.

### DES CONTRADICTIONS A ÉCLAIRCIR

Alors que Pierre Mauroy rappelle le déséquilibre des armements classiques en Europe au profit de l'URSS et l'importance de maintenir une armée classique en état, le nouveau budget de la Défense fait priorité au développement de l'armement nucléaire et au développement des «forces d'assistance extérieure» (comme celle envoyée au Liban) que le gouvernement souhaite développer à la fois pour «participer correctement aux obligations des

alliances» et pour «jouer un rôle de médiation au service de la paix»...

Quant à la protection des populations, pour laquelle Pierre Mauroy proposait, en 1981, «la création d'une organisation de grande ampleur chargée de former les populations aux mesures préventives... Une telle organisation augmenterait notre dissuasion en affichant une réelle prise en compte du risque nucléaire». En 1982, il estime que se «doter de la capacité d'abriter ou de disperser les populations urbaines» est «inutilement coûteux» et «qu'il n'est pas de meilleure protection des populations que la détermination à combattre et la menace d'emploi des armes nucléaires reste le meilleur rempart contre une agression». Malgré une incontestable recherche pour améliorer les moyens de la sécurité de manière permanente, la «rigueur» budgétaire laisse à nouveau de côté la protection civile qui n'atteindra pas encore cette année les 0,01% du budget de la Défense!

Il semblerait donc que dans le domaine de la Défense aussi, il apparaisse une «inflexion» des idées affirmées jusqu'à par le PS et le gouvernement, à qui on ne peut que poser cette question : est-il juste de faire croire aux Français que c'est le manque d'argent qui oblige à long terme à baser la défense du pays sur le nucléaire?

Estelle DELMAS

1981 : 291 000 appelés (sur 504 000 hommes au total) répartis en : 75% dans l'armée de terre, 14,3% dans l'armée de l'air et 6,5% dans la marine (le reste dans la gendarmerie, la coopération et l'aide technique). Si dans la marine et l'air, les appelés ne font que des tâches élémentaires et sans responsabilités, ce n'est pas le cas de l'armée de terre où les appelés constituent 60 à 100% du personnel des blindés (pilotes, tireurs, radios, conducteurs).

# En Languedoc Roussillon

**Plan «Grand Delta» de de Gaulle et Pompidou, plan «Grand Sud-ouest» de Giscard : la classe ouvrière de Languedoc-Roussillon subit de front les contre-coups de l'offensive du capital. Comme le montre l'enquête «sur le terrain» de Michel Lopez.**

«Avec ses 621 500 actifs occupés au début de l'année 82, la région Languedoc-Roussillon enregistre une progression de 0,5% d'actifs de plus qu'en 81, alors que pour l'ensemble de la France l'emploi a baissé de 1,1%...»

«... déjà en 1981, le solde des créations et disparitions d'emplois qui était resté positif comptabilisait 3 000 emplois de plus créés, contre 2 000 en 1980...»

«... quant à la situation dans le bâtiment et travaux publics, elle est globalement stable...» Telles sont les conclusions de l'INSEE concernant l'emploi dans la région.

Mais où sont passés les centaines de fermetures d'entreprises et à leur suite les milliers de licenciements? Ces chiffres montrent le contraire de ce que vivent les travailleurs de la région. Pourquoi? La clé de ce paradoxe est le développement constant et à un niveau élevé des emplois dans le secteur tertiaire et ce depuis plusieurs années : 55% de la population active en 1975 contre 62,5% fin 81, avec, au début

**SUR LE TERRAIN**

82, 8 300 emplois de plus que l'année précédente (dont la plupart dans les services).

## DÉSINDUSTRIALISATION

Pour positives qu'elles soient, les créations d'emplois dans ce secteur révèlent en fait la gravité de l'attaque contre la classe ouvrière du bâtiment et de l'industrie, puisque rien n'est venu compenser les milliers de licenciements intervenus dans ces secteurs. C'est bien la classe ouvrière qui a principalement supporté les conséquences des restructurations (cf. entretien avec R. Genyès, pages suivantes).

Dans l'industrie, la réorganisation de l'appareil de production entreprise ces vingt dernières années a apporté des modifications considérables. Ainsi les houillères du Bassin des Cévennes (à Alès dans le Gard) qui comptaient en 1952 plus de 20 000 travailleurs, n'en comptent guère plus d'un millier dont moins de 500 mineurs aujourd'hui. Même si les organismes régionaux de la CGT ont su donner à ceux qui se battent pour l'exploitation du charbon de Ladrecht un rôle important ces trois dernières années, l'impact des traditions de lutte de la mine et le poids de sa classe ouvrière se sont considérablement atténués.

D'autres centres de la métallurgie (Valloirec à Bessèges - Gard), mais aussi du textile dans le Gard, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, de la chaussure et du cuir dans l'Aude ont également été touchés ces dernières années, accentuant ce phénomène.

Aucun ralentissement n'est constaté depuis 81 : Eurocéral (Montpellier) plus de 700 licenciement, Sud-couleur (Montpellier) plus de 300, plusieurs centaines à Carnaud (Béziers), Irri-France (à Paulhan), plus de 600 aux poupées Bella (à Perpignan). De nou-

velles menaces pèsent aux AOIP (Béziers) et ceux de Ladrecht ont manifesté leur inquiétude et leur opposition à toute révision à la baisse du volume d'exploitation du charbon...

Ces licenciements ont accentué la tendance à la sous-industrialisation de la région (14,9% de la population active contre 27% de la moyenne nationale, travaillent dans l'industrie).

## TENDANCE A L'EPARILLEMENT

On peut aussi constater que les restructurations, si elles témoignent d'une concentration des capitaux, se traduisent sur le terrain par une multiplication de petites unités de production qui déploient leurs activités dans des créneaux bien précis. Ce qui entraîne un éparpillement encore plus grand de la classe ouvrière.

Ainsi les chiffres indiquent que 60% des ouvriers de l'industrie travaillent dans des établissements de moins de 200 personnes et, si on fixait la barre à 500, on atteindrait les 80 à 85%.

Faut-il en conclure, comme certains, à la disparition de la classe ouvrière dans le cadre d'une nouvelle ère post-industrielle à l'heure de l'informatique, de la robotique et de la bureautique? Ou bien pratiquer l'extension inverse (qui aboutit au même résultat) en disant que tout salarié est un ouvrier?

Nous ne ferons pas ce saut. Dissémination et dispersion ne signifient pas disparition, y compris dans notre région (en incluant les ouvriers du secteur public et autres services). La classe ouvrière reste la fraction la plus importante de la population active.

## QUELQUES QUESTIONS BRULANTES

La classe ouvrière éclatée dans les petites unités saura-t-elle se regrouper? Les différences existant entre la partie du secteur privé et du secteur public, entre celle des petites entreprises et des plus importantes seront-elles surmontées? Dans un contexte d'«après 10 mai» où gouvernement et syndicats semblent accorder la place prépondérante à la concertation avec le secteur public et nationalisé, les travailleurs des PME sauront-ils faire entendre leurs revendications?

Michel LOPEZ

## EMPLOIS DISPARUS DURANT L'ANNEE 81

- 8 300 dans le bâtiment et travaux publics (BTP)
- 4 000 dans l'agriculture viticulture
- +25% du nombre de demandeurs d'emplois en 81
- plus de 1 100 dans l'industrie
- mi 82 : 80 200 chômeurs inscrits

**SUR LE TERRAIN**

**EN LANGUEDOC**



## SUD-COULEUR (Montpellier)

Grève avec occupation des locaux à l'appel de la CGT du 26 octobre 81 au 22 janvier 1982, contre les licenciements et la fermeture de l'entreprise. Malgré la proposition sérieuse d'une création de SCOP faite par la CGT, les pouvoirs publics, une fois la mobilisation tombée, ont laissé pourrir la situation. Bilan : plus de 2 700 travailleurs licenciés.

## PUITS DE DESTIVAL (Alès)

Les mineurs, à l'appel de la CGT, réclament l'exploitation du gisement de Ladrecht. Pendant plus d'un an, ils ont occupé la mine et mobilisé autour d'eux depuis le mois d'avril 80 toute une région. En juin 81, ils obtenaient l'ouverture d'une étude sérieuse sur les possibilités d'exploitation. Aujourd'hui, certaines déclarations gouvernementales qui parlent de réduire de moitié l'exploitation du charbon en France ont suscité de grosses inquiétudes chez les mineurs. Photo : une des toutes premières manifestations à Alès pour le lancement des états généraux du Languedoc.



## POUPEES BELLA (Perpignan)

De décembre 81 à juin 82, les travailleuses et les travailleurs des poupées Bella à Perpignan ont mené une lutte difficile dans le contexte de l'après-dix mai. Sur la photo, ils rencontrent les mineurs d'Alès à l'occasion d'un échange organisé par le comité régional CGT.



## EUROCERAL (Montpellier)

Cette fabrique de filtres pour l'enrichissement de l'uranium, filiale de Lafarge, employait plus de 700 personnes. C'était la plus grosse entreprise privée du département. Après avoir fait des profits fabuleux pendant cinq ans, elle a fermé ses portes en novembre 81. Photo : le syndicat CGT d'Eurocéral à la grande manifestation de soutien aux mineurs d'Alès.



**SUR LE TERRAIN**

**EN LANGUEDOC**

Une scène trop banale : Raymond Genyes reçoit des travailleurs licenciés après la fermeture de l'entreprise.



## Entretien avec Raymond Genyes

### Secrétaire départemental Construction CGT Hérault

■ Depuis 1974, les travailleurs du bâtiment ont eu à affronter de plein fouet la crise la plus grave dans notre région... Comment ça s'est passé?

Dans l'Hérault plus de 3 000 travailleurs ont disparu de la construction. Dans les entreprises locales, les ouvriers avaient parfois entre 15 et 20 ans d'ancienneté, avec tous les avantages que cela comporte, tant du point de vue salaire que syndical. La restructuration s'est faite par le biais des banques et on a vu arriver Fougerolles, Bouygues, la Sormae... et tout le travail, car il y en avait, a été récupéré par ces entreprises-là.

■ Quelles conséquences directes sur les travailleurs au niveau salaire et conditions de travail?

C'est à partir de là qu'on a vu s'installer sur les chantiers les réfectoires mobiles, les dortoirs dans les baraques. Les travailleurs vivent là sans confort, sans commerce; il y a même eu des accidents la nuit, sans secours...

Ensuite, on a assisté à l'embauche pour la durée du chantier. Ainsi, l'entreprise Collas est venue à Montpellier pour le gros chantier de Ste-Odile, ça dure un an et demi. Puis le chantier terminé, elle s'en va. Tous les travailleurs se retrouvent au chômage : fin de

chantier! C'est pas une faillite, l'entreprise va ailleurs c'est tout. 30% des entreprises du gros œuvre agissent ainsi. Pour les salaires, ça a suivi. Le volant de chômage a augmenté et les gars ont été obligés d'accepter des emplois en dessous des qualifications qu'ils avaient. Donc les salaires ont baissé...

■ Il semble que la sous-traitance et l'intérim se soient développés?

L'essor de la maison individuelle a permis la réalisation d'énormes profits. Les Phoenix, GMF, Bouygues, etc. avaient, au début, des ouvriers qu'ils faisaient travailler « à la tâche » (une somme est fixée pour un travail, plus vite le tâcheron a fini, plus il encaisse et peut prendre un autre travail) mais maintenant, ils donnent ça à la sous-traitance et les tâcherons se transforment en artisans. Ce sont d'ailleurs les travailleurs licenciés par ces grosses boîtes qui s'installent et qui travaillent pour leurs anciens employeurs. La sous-traitance c'est l'exploitation moderne développée à un niveau très haut, c'est un bénéfice assuré et c'est le sous-traitant qui supporte tous les problèmes du matériel et de la gestion du personnel.

Et chez les artisans, bien sûr, il n'y a pas de CE, de délégués du personnel, etc. Un certain nombre de travailleurs

immigrés ne sont même pas déclarés. Quant aux agences d'intérim, c'est le marché d'esclaves. Ce sont surtout les grosses boîtes qui font appel à elles, pas les artisans — c'est trop cher. Et les travailleurs, presque tous ceux du bâtiment, passent par là...

Mais la sous-traitance, c'est pire au niveau des droits, du paiement des heures supplémentaires, des intempéries, etc... Sur un grand chantier, on a tout ça; des gars employés par la boîte, d'autres par l'intérim, d'autres par les sous-traitants, et il y a plusieurs sous-traitants sur le même chantier, alors tu vois les problèmes... plus les travailleurs immigrés sans papiers.

■ Que représentent les travailleurs immigrés dans l'Hérault?

Sur 21 000 travailleurs du bâtiment, il y a 4 000 immigrés; la majorité sont Marocains. De plus en plus, ces travailleurs acceptent de prendre des responsabilités syndicales malgré le handicap de la langue, de l'écriture. Et on constate qu'aux élections professionnelles dans les entreprises, ils ont le même nombre de voix que les Français sur les listes. Ceux qui ne sont pas en règle ont quelquefois peur de nous, mais pour nous un travailleur avec ou sans papiers c'est un travailleur, pour nous il sera toujours en règle...

■ Depuis le 10 mai quels sont les points positifs sur lesquels les travailleurs peuvent s'appuyer pour lutter contre le patronat?

Du positif? Dans le bâtiment, il faut guetter pour en trouver. La cinquième semaine de congés payés, les 39h. sans perte de salaire, c'est positif. Mais, par rapport à tout ce qui ne l'est pas, c'est le négatif qui l'emporte. Avant le 10 mai, les patrons avaient des milliers de CRS pour défendre leurs intérêts; depuis le 10 mai, nous on aurait besoin de milliers d'inspecteurs du travail pour défendre les nôtres et on ne les a pas.

Dernièrement, au génie civil de Lens, on avait obtenu de l'inspecteur du travail l'annulation du licenciement d'un délégué, le patron a fait appel et le ministère a autorisé ce licenciement!

Le 10 mai, on a dit : « Il faut mettre Giscard et Barre dehors », mais quand ils sont partis on ne leur a pas fait vider les poches ni rendre les clefs du coffre, ils sont partis avec.

Quand on voit la vie des travailleurs sur le chantier, quand on les écoute, pour eux il n'y a rien de changé, et le travailleur est en droit de le dire, s'il le pense. Le gouvernement dans ce qu'il fait tous les jours ne va pas assez loin pour faire pencher la balance du bon côté.

■ Le patronat du bâtiment semble bien résolu à s'opposer à tout changement; les licenciements continuent, et la CGT-Construction a même dénoncé 50 cas de répression antisyndicale dans l'Hérault. Quelles sont les principales revendications de la CGT face à cela?

C'est vrai que d'ici la fin de l'année avec les licenciements et fermetures

**SUR LE TERRAIN**

**EN LANGUEDOC**



« L'esclavage moderne » (campagne du PCML contre l'intérim, à Montpellier)

annoncés, ça fera 50 délégués CGT en moins sur les chantiers; et des cas de répression antisyndicale il y en a partout. Mais, malgré cela, tous les jours il y a des camarades qui se lèvent. Le travailleur, il est sur le chantier avec l'envie de changer et ça le patron ne peut pas l'endiguer, c'est en marche.

Sur le plan des revendications, en premier il y a la loi Boulin, instaurée par Giscard. C'est elle qui permet les licenciements pour fin de chantier. Un travailleur qui est dans une boîte depuis 15 ans peut à n'importe quel moment être licencié pour fin de chan-

#### « NOUVEL ARTISANAT » ET SOCIÉTÉS CIVILES IMMOBILIÈRES : DE NOUVELLES FORMULES D'EXPLOITATION ET DE DIVISION

11,2% de la population active dans le bâtiment, contre 8,6% de moyenne nationale, c'est dire l'importance de ce secteur dont l'évolution illustre bien le type de modifications qui s'opèrent dans le monde du travail.

En 1971, 63,4% des salariés travaillent dans des entreprises de moins de 50 salariés; ils sont 73,8% en 1980 et le nombre de salariés moyen par entreprise passe de 9,5 à 6,9.

Si malgré les milliers de licenciements intervenus depuis 1974, l'INSEE constate une stabilité des emplois dans ce secteur, la réponse est à chercher du côté de l'extension importante du nombre d'entreprises artisanales (elles ont triplé en peu d'années). Ainsi pour les 53 386 salariés du bâtiment (en avril 82), on dénombre 16 687 entreprises artisanales et 15 561 artisans!

Autre phénomène dont le développement vient de connaître une multiplication rapide (+37% en 82) : les sociétés civiles immobilières (SCI), ces nouveaux intermédiaires qui occupent la place des PME locales dispersées, rafflent les marchés et font faire le travail par des sous-traitants... justement ces nouveaux artisans dont la situation est souvent précaire — pire encore pour leurs ouvriers — puisqu'il en disparaît chaque année presque autant qu'il s'en crée.

M.L.

tier. On a demandé au ministre de l'abroger; tant qu'il ne l'aura pas fait, on appellera cette loi la loi Boulin-Auroux! La CGT ne sera jamais le syndicat d'un gouvernement et, si le syndicat ne défendait plus les travailleurs, il n'y aurait plus de syndicat! Pourtant, cette loi ça ne coûterait rien au gouvernement de l'abroger... aux patrons, ça oui!

Nous demandons la nationalisation des grands groupes de la construction et une politique professionnelle des travailleurs de la construction qui tirerait le reste. On demande le statut du travailleur de la construction, statut qui lui garantirait la qualification, les droits acquis et assurerait la continuité de sa protection sociale.

■ A la mi-octobre, le syndicat départemental a appelé à une grève de 24h. en particulier contre le blocage des salaires. Il y a eu plus de 1 000 grévistes et plus de 200 ont participé à la manifestation à Montpellier devant la chambre patronale. Comment les travailleurs de la construction ressentent les propositions de réduction de l'augmentation du SMIC?

C'est impensable! Chez nous, il n'y a que des bas salaires. Les OS1, OS2, OS3 sont au SMIC. Le OQ1 à 20 centimes (par heure) de plus que le SMIC. Un OHQ (ouvrier hautement qualifié) touche 4 300 francs brut, soit environ 3 700 francs net, toutes retenues décomptées y compris la mutuelle...

Alors on va discuter des salaires. Avant les patrons nous disaient : « Barre a dit... » et ils se retranchaient derrière les propositions de Barre; maintenant, ils nous disent : « Delors a dit... ». Ça va être difficile.

Alors, en conclusion?

Le problème qui est posé, c'est : est-ce que le changement va réussir? Est-ce que c'est possible de changer? D'avoir un autre changement que celui-là, car celui-là n'est pas le nôtre? Est-il possible d'avoir une autre vie pour les travailleurs, d'autres droits, d'autres pouvoirs? Je dis que, avec les travailleurs, s'ils se donnent une bonne organisation syndicale, ça passe par là. Il faut qu'ils se renforcent; qu'ils prennent des responsabilités. Déjà, s'organiser syndicalement c'est le point de départ... Mais ce n'est pas gagné. Je dis que cette confiance et ce besoin de changement des travailleurs doivent gagner, puisqu'ils existent, puisqu'ils existent malgré tous les obstacles.

## BOSCH :

Les (mauvaises) raisons d'une multinationale pour licencier

Bosch est une multinationale allemande présente dans 130 pays, employant plus de 100 000 personnes; 63% de son chiffre d'affaires (CA) est réalisé dans la branche de l'équipement automobile (Bosch en est le premier fabricant européen). De 1975 à 1981, le CA a augmenté de 121% mais les profits nets, eux, de 288%. En France, Bosch emploie 2 400 personnes à Saint-Ouen (93), Massy (91), Rodez (12) et Saint-Etienne. D'autres marques forment en France le groupe Bosch : SIGMA (Vénissieux),

Blaupunkt (Mondeville), FBC (Saint-Ouen).

Une semaine avant les vacances cet été, la direction annonce le licenciement de 436 personnes à Saint-Ouen, la préretraite pour 140 personnes, le reclassement pour les volontaires dans l'usine de Rodez (à 750 km de Paris). Quelles raisons invoque-t-elle?

C'est la concurrence d'Orient et d'Extrême-Orient. Or, les usines qui, en Turquie ou en Inde, fabriquent des équipements diesel sont filiales à 60% et 51% de Bosch; l'argent de la « concurrence » retombe toujours dans les mêmes poches! Il y a récession mondiale, baisse du diesel, dit la direction. En fait la baisse se situe sur les matériels agricoles, de travaux publics et sur les camions, mais il y a augmentation des véhicules de tourisme diesel (en 1970 : 0,6% dans le monde, en 1980 : 5%). Pour justifier la condamnation de la production à Saint-Ouen, la direction dit que l'injection mécanique qui y est fabriquée est dépassée. Donc... on licencie. Qu'est-ce qui l'empêche de la remplacer par l'injection électronique? Rien... sinon l'impératif du profit. Dans cette logique, la direction a le

choix entre deux solutions : regrouper la production dans une usine espagnole du groupe, la FEMSA, spécialisée dans l'électronique auto, ou bien la rapatrier en Allemagne en bénéficiant des aides à l'embauche outre-Rhin. Dans les deux cas, St-Ouen est liquidé... et ce sont les ouvriers qui trinquent!

Ses experts « en relations sociales » ont produit un document de 50 pages avec factures et graphiques à l'appui, dont les conclusions sont démenties par un contre-document de la FTM-CGT qui permet de comprendre les véritables raisons de la restructuration. A St-Ouen, de nombreux débrayages ont eu lieu et le ministre de l'Industrie, saisi, a jugé inacceptables les licenciements. La direction ne s'arrête pas là; elle a annoncé la mise en chômage technique pendant 7 jours puis 9 jours durant les mois de novembre et de décembre... Sans doute pour prouver que quelque chose va mal... Et pourtant, les comptes sont éloquentes : la société Bosch-France (ne pas confondre avec le groupe) a réalisé 42 millions de francs nouveaux de profits en 1981!!! Après la période de persuasion douce, voici la manière forte. Affaire à suivre.

## IMMIGRES

## A NICE :

Grève de la faim contre le travail au noir

Dix-neuf travailleurs immigrés sans papiers ont entamé une grève de la faim illimitée, le 4 novembre, pour leur régularisation. Cette

forme d'action était la seule qui restait à ces victimes du travail noir, « oubliés » de la régularisation. Ces hommes répondent aux critères gouvernementaux, présents en France avant le 1<sup>er</sup> janvier 1981, ils ont un travail effectif mais... leurs patrons leur refusent les attestations nécessaires. L'administration départementale refusant de prendre en compte la réalité du travail au noir continue de leur réclamer des bulletins de salaire! Dans les Alpes-Maritimes, où la droite tient solidement en main les services départementaux, les refus ont été particulièrement élevés : 1 400 refus sur 6 000

dossiers, 23% au lieu de 17% au niveau national.

Maintenir ces travailleurs dans la précarité absolue voilà qui profite à cette masse de petits patrons du bâtiment et des travaux-publics (ils sont 4 100 dans le département et une clientèle fidèle de la droite). Par le biais de la sous-traitance en cascade, sur tous les grands chantiers de Nice on retrouve des clandestins. Abdelmajid, un gréviste de la faim, en France depuis 75, a participé à la construction de villas, d'usines, d'Euromarché, du palais des Congrès et même, ajoutait-il avec malice : « J'ai fait l'enduit à la nouvelle préfecture. » Ce qui ne manque pas de sel!

Les grévistes ont reçu le soutien de très nombreuses organisations, syndicales, religieuses, de solidarité. Le choix du thème de la lutte contre le travail noir pour populariser leur combat a certainement contribué à élargir le soutien dans un environnement hostile.

Jeudi 18, quatre d'entre eux étaient régularisés par la préfecture. Vendredi, six autres après une entrevue au ministère. Mercredi 24, après examen par deux envoyés du ministère des 125 dossiers rassemblés par l'ASTIAM, et promesse de régularisation, la grève a cessé.

C. J.

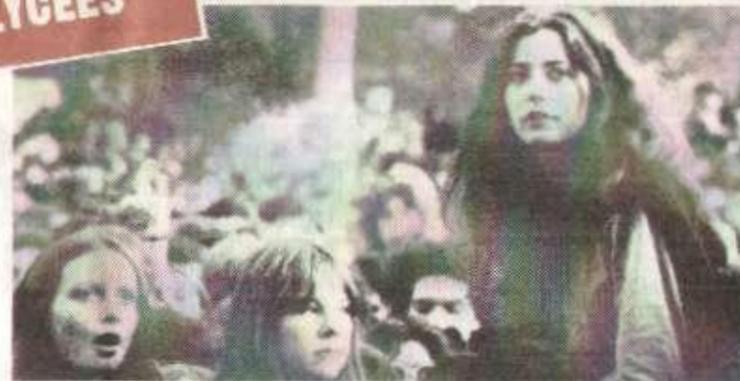


Manifestation d'immigrés pour la régularisation, à Paris.

## LYCEES

13 décembre : CONSULTATION NATIONALE

## Parents, élèves, enseignants, se mobilisent...



Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de lancer, au cours du premier trimestre, une grande consultation nationale dans les lycées d'enseignement général, comme dans les lycées techniques et les lycées d'enseignement professionnel. Sa volonté est d'associer les enseignants, mais aussi les élèves et les parents aux changements nécessaires à accomplir dans le second cycle. Préparée par une journée de travail des enseignants (le 6 octobre), cette consultation associant élèves, parents et professeurs, aura lieu le 13 décembre dans tous les lycées, autour des thèmes proposés par le ministère. Ces thèmes concernent aussi bien les objectifs de la formation des lycées (enseignement général, technique et professionnel), la sélection et l'orientation des jeunes, la recherche d'un enseignement adapté tant aux besoins sociaux qu'aux goûts et aptitudes des élèves, que les rythmes scolaires (lourdeur des horaires, programmes trop chargés, etc.), les rapports entre élèves, enseignants et parents, ainsi que les difficultés rencontrées dans la vie scolaire de tous les jours.

Christian LAPLACE

Sous les régimes précédents, en effet, les enseignants n'avaient en gros qu'un seul droit : se taire et appliquer docilement les directives ministérielles. Quant aux élèves et aux parents, ils n'avaient, eux, que celui de subir les multiples réformes qui toutes ont maintenu une sélection dont le caractère de classe n'a jamais pu être masqué par les déclarations rassurantes des différents ministres (voir encadré).

Les enseignants ne s'y sont pas trompés : c'est très massivement (90% d'entre eux) qu'ils ont participé à la journée du 6 octobre. Retranscrire la richesse des travaux de cette journée est impossible en quelques lignes. Ce que l'on peut dire tout de même, c'est que les commissions de travail, dans chaque établissement, ont abordé les questions fondamentales de l'école, ont pu même élaborer des propositions concrètes, immédiates, pour changer profondément l'enseignement secondaire (court et long).

### DE LA RÉFLEXION...

Nouveau, oui, le fait pour le ministère de solliciter l'avis de ceux qui, comme les parents et les élèves, ont l'expérience directe de l'école; de solliciter les enseignants pour qu'ils mettent leur expérience et leur compétence au service d'une école plus juste, plus dynamique, plus ouverte sur la vie.

A n'en pas douter, la journée du 13

décembre confirmera la richesse de cette consultation nationale. Pour la première fois sans doute, « ceux d'en bas » pourront expliquer quelle école ils veulent : une école ouverte à tous, qui assure la meilleure formation au plus grand nombre, une école adaptée aux réalités de notre société.

Cette consultation constitue un changement réel, qui vient bousculer un peu cette « grande dame » qu'est l'Éducation nationale. Elle a d'abord le mérite de mobiliser les enseignants, en leur permettant de prendre une part active aux changements indispensables. Ici et là, on voit maintenant des enseignants commencer à travailler collectivement, à faire des cours plus vivants; des rapports nouveaux s'instaurent — timidement — avec les élèves. Et surtout, beaucoup d'échanges d'idées entre profs, sur ce qu'il faut faire, ce qu'il faut modifier, etc.

### ...A L'ACTION

Cependant cette effervescence, ce foisonnement d'idées, de propositions ne constituent pas le changement. Une évolution significative de la situation dans le secondaire suppose que des postes soient créés en suffisance, que des moyens matériels importants soient dégagés. Les propositions les plus intéressantes soient-elles ne resteront que des vœux pieux si le gouvernement n'adopte pas une politique budgétaire

en accord avec sa volonté affirmée de changement.

De nombreux problèmes demeurent : — il n'y a toujours pas un plan de titularisation rapide de tous les maîtres-auxiliaires;

— la mise en place de la réforme du second cycle a vidé les lycées techniques, tandis que les classes de seconde et de première des lycées « classiques » sont surchargées (35, 40 élèves);

— l'augmentation du nombre d'élèves en LEP n'a pas été accompagnée des mesures nécessaires : aussi les classes sont-elles souvent bondées, il manque des enseignants et du matériel.

L'augmentation relativement importante du budget de l'Éducation nationale a tout juste permis de combler quelques-uns des « trous » les plus importants, notamment dans le primaire (très peu dans le secondaire, d'ailleurs); ce n'est pas la politique d'austérité du gouvernement qui va permettre que les changements nécessaires s'accomplissent dans les lycées.

Aussi, il est certain que la journée du 13 décembre ne sera pas une simple journée de réflexion : elle sera l'occasion pour les organisations syndicales enseignantes, comme pour les parents avec leur fédération, et pour les élèves de réaffirmer les besoins fondamentaux qui doivent être satisfaits rapidement. C'est bien la mobilisation de tous, parents, élèves et enseignants qui seule permettra de réels changements.

### LA SÉLECTION À L'ÉCOLE

75% des enfants sont orientés, à partir de la sixième, vers le cycle court : classes pré-professionnelles, classes de transition, pré-apprentissage, LEP... ou vers la vie active à partir de 16 ans. Il s'agit pour l'essentiel d'enfants des milieux populaires. Ainsi, seulement 3,4% d'enfants de familles ouvrières sortent diplômés de l'Université. L'école reproduit, à l'évidence, la division sociale des classes.

# Le mouvement «consommateur»

C'est un premier « voyage » dans le domaine des associations de consommateurs. D'autres seront nécessaires tant le paysage est varié, touffu, complexe.

Le « consumérisme » — ou « nadérisme » (de R. Nader, initiateur américain du mouvement) nous donne au mouvement des consommateurs, situent bien son origine aux Etats-Unis, où de puissantes organisations de consommateurs, associées à des laboratoires d'analyses et à des groupes d'avocats, constituent de véritables groupes de pression qui intentent des procès spectaculaires aux grandes firmes et organisent des boycotts monstres de produits.

En France, le mouvement bien plus jeune et fragile est dispersé en multiples organisations aux origines et vocations diverses; les organisations coopératives — aussi productrices — ont été pionnières; les organisations familiales, comme la CSF (Confédération syndicale des familles) et d'autres plus traditionnalistes en sont une composante; certaines s'occupent exclusivement de logement (CNL ou CGL) ou de cadre de vie (CSCV); d'autres ont été créées à l'initiative des confédérations syndicales: ORGECO (proche de la CFTC), AFOC (FO), ASSECO-CFDT, INDECOSA-CGT, ou carrément fondées par des organisations politiques (exemple: l'ANC fondée par les Jeunes giscardiens!); il existe aussi l'UFC, présentée ci-après, qui s'inspire plus du « consumérisme » américain.

Le mouvement « consommateur » français est en essor certain, mais c'est un mouvement qui se cherche, traversé qu'il est par de multiples interrogations et contradictions sur sa propre nature et ses objectifs. Quels rapports avec les « professionnels », patrons producteurs et distributeurs? Quels rapports avec les pouvoirs publics, représentés par le ministère de la Consommation certes, mais aussi les Finances, le Logement, les Transports?... Comment affronter le maquis des lois et réglementations? Quelles sont les organisations « représentatives »? etc.

Pour ce premier voyage, notre itinéraire nous a conduits à l'UFC et à l'INDECOSA-CGT, après une halte à l'Institut national de la consommation (INC).

Camille GRANOT



L'INC, établissement public dépendant du ministère de la Consommation, doit jouer un rôle technique pour « la protection et la promotion du consommateur collectif et individuel ». Il n'est pas une organisation de consommateurs, mais principalement administré par les organisations de consommateurs, il a pour vocation de les aider dans leurs actions. Ses activités sont multiples.

**Information :**  
— par la revue mensuelle *50 millions de consommateurs* destinée à un large public,  
— par *Consommateurs actualités* qui s'adresse aux associations de consommateurs,  
— par un bulletin téléphonique (recevant 50 000 appels par an),  
— par ses émissions télévisées, « D'accord, pas d'accord » (24 minutes par semaine au total),

— par sa documentation : 2 500 dossiers, revues d'organisations de consommateurs françaises et étrangères etc.

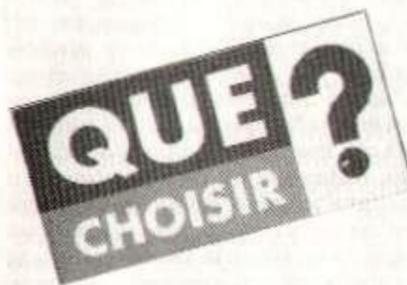
**Formation :**  
— par ses cycles de formation et ses fiches techniques.

**Action juridique :**  
— consultations juridiques (13 000 lettres reçues en 82), études et propositions de lois et de réglementation de son service juridique.

**Activités techniques :**  
— analyses de produits et des services; essais comparatifs (300 en 10 ans), demandés ou relayés par les associations de consommateurs.

**Activités économiques :**  
— visant à aider les consommateurs face aux problèmes posés par la production, la distribution, les prix, la concurrence, etc. ■

# L'UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS



Association créée en 1951, ayant pris un essor véritable dans les années 70, l'UFC est composée de 190 unions affiliées regroupant autour de 50 000 adhérents.

Son mensuel *Que Choisir?*, sans publicité, tire à 300 000 exemplaires; il comprend des « tests comparatifs », des enquêtes (ex : « pollution de plages », « colorants », « rivages libres... »), des dossiers et guides pratiques.

L'UFC se veut « un mouvement pour que les consommateurs prennent eux-mêmes en charge leurs problèmes », « un groupe de pression pour représenter l'intérêt collectif des consommateurs », face aux pouvoirs publics, aux producteurs et aux distributeurs, « à l'instar des grandes organisations de consommateurs anglo-saxonnes et des pays nordiques ».

L'UFC est membre du Bureau européen des Unions de consommateurs.

## L'UFC ET LA SORTIE DU BLOCAGE DES PRIX

« Dans les trois mois qui suivront la sortie du blocage, les unions locales de l'UFC « Que Choisir? » relèveront plus de 150 000 prix. L'UFC « Que Choisir? » surveillera ainsi :

— la hausse des prix au plan national, région par région, ville par ville

— le dérapage inflationniste de certaines professions qui, au cours du blocage (fruits et légumes, boucheries) ou au cours des précédents accords de régulation (services, cafés-restaurants) n'ont pas respecté les consignes de modération

— l'augmentation des prix de 100 produits, produit par produit. Celle des jouets, par exemple, sera mise en évidence avant les fêtes de Noël

— les changements anormaux d'assortiment dans les magasins, qui permettent d'échapper au contrôle des prix

— les changements anormaux d'emballage et de conditionnement ainsi que les fausses innovations qui permettent des augmentations de prix déguisées.

« Dans chaque ville, et au plan national, l'UFC, grâce à ses unions locales, mettra en œuvre les pressions nécessaires pour corriger les abus éventuels. Les consommateurs n'hésiteront pas à boycotter les magasins, les produits, les professions qui contreviendraient aux accords de régulation en pratiquant des prix abusifs à partir du 31 octobre. Ils joueront ainsi pleinement leur rôle pour préserver le pou-

voir d'achat des Français, dont les revenus sont eux aussi « encadrés ».

« A la sortie du blocage des prix, l'UFC « Que Choisir? » sera ainsi toute entière mobilisée « sur le terrain ». Mais ses militants ne sont pas là pour se contenter de renforcer le dispositif en matière de contrôle des prix. C'est par sa force de propositions que notre association concrétise les relevés de prix et les enquêtes effectuées à longueur d'année. Et rien ne sert de surveiller et de dénoncer régulièrement les abus, les dérapages et les niveaux de prix artificiellement élevés si rien n'est fait pour mettre fin à certaines causes évidentes de cette situation. La consommation reste encore aujourd'hui la face cachée de la production. »

dans *Que Choisir?* (novembre 82)

Quelques questions sur les huiles alimentaires (enquête de *Que choisir?* - novembre 1982)



## UNE UNION LOCALE AU QUOTIDIEN

Je milite maintenant depuis un peu plus de deux années dans l'union locale affiliée à l'UFC qui rayonne sur l'agglomération orléanaise (UCAO) et qui compte environ 900 adhérents. Au début, j'étais un peu « réservé » sur de telles associations. Mais je dois dire que la pratique aidant, mon jugement s'est modifié.

## L'ACTION D'UNE UNION LOCALE DE CONSOMMATEURS

Comment s'effectue le travail dans une union locale? Il y a d'abord des réunions régulières de son bureau et de son conseil d'administration qui dirigent l'association, le bureau en étant

suite page 20

l'organe exécutif. Ici, il y a trois permanences par semaines d'une durée de deux heures à chaque fois. On y reçoit des gens, adhérents et non-adhérents. On donne des informations. On traite aussi des dossiers, pour les adhérents seulement. En effet, il n'est pas question de se substituer aux services publics et notre rôle est d'aider les consommateurs à se prendre en charge. De fait si quelqu'un veut que nous l'aidions, on le fait adhérer. Ça peut paraître bizarre, mais le rôle d'une union de consommateurs n'est pas de remplacer l'avocat, le juge, etc.

L'union locale édite un bulletin, ici il s'appelle *Consom'action*. Dans ce bulletin - bimestriel - on aborde toutes questions touchant aux problèmes de la consommation : litiges, enquêtes sur le terrain : prix, tests, etc. Il y a aussi des dossiers : construction, locations, santé...

Tous les militants sont bénévoles, bien entendu, et l'union locale vit des cotisations de ses membres, des actions civiles (actions en justice) et des subventions de certaines municipalités.

**LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

Il ne faudrait pas croire que la vie est rose pour une union de consommateurs et que le recrutement est plus facile qu'ailleurs. Ce serait une lourde erreur. L'union locale n'échappe pas à la réalité du moment : une perte en adhérents et militants. C'est une grande préoccupation, qui a été particulièrement soulignée lors de notre assemblée générale du 5 novembre dernier. La

presse locale l'a d'ailleurs bien relaté. A la différence de nombreuses autres organisations qui nient la réalité, l'union locale dans laquelle je milite reconnaît cette perte en adhérents et en militants et elle juge ce fait particulièrement grave. En effet, les tâches à accomplir sont extrêmement diverses et complexes et la création d'un ministère de la Consommation oblige à un regain d'activité.

Il y a là un paradoxe d'ailleurs. Jamais les demandes des gens n'ont été aussi nombreuses et jamais il n'y a eu aussi peu de mobilisation. Il n'y a pas désintérêt mais découragement, sentiment d'impuissance, fatalisme devant la crise économique qui frappe le pays. Les gens sont en attente et se replient sur eux-mêmes en attendant des jours meilleurs.

Les associations, l'UCAO entre autres, sont plus sujettes à la rotation des militants que les partis et les syndicats. Il y a là d'ailleurs un aspect très intéressant. Nous savons par expérience que les partis politiques et les syndicats « cultivent » leurs propres dirigeants et que ceux-ci deviennent inamovibles. De nombreuses associations veulent rompre avec ce phénomène et limitent la durée du mandat des dirigeants. Cela peut présenter un aspect négatif, c'est qu'il n'y a pas continuité du travail et qu'il faut sans cesse recommencer à partir de zéro.

**UN TRAVAIL ÉREINTANT**

Toute proportion gardée, le travail dans une union de consommateurs est

plus éreintant qu'ailleurs. D'une part, il faut répondre « en direct » aux questions des gens, les aiguiller, les conseiller, faire en leur compagnie des démarches souvent longues et pénibles et dont le résultat n'est jamais évident. L'action consommateur est une de celles qui est le plus directement confrontée aux maquis des procédures judiciaires, règlements de toutes sortes et s'y reconnaître n'est pas facile. Le travail est moins « idéologique » que dans un parti ou un syndicat. On ne peut pas se permettre de mal conseiller un consommateur surtout si on lui conseille un recours en justice, ce serait grave au niveau des conséquences. C'est un travail qui demande une grande disponibilité.

**UN TRAVAIL UTILE**

La « consom'action » (terme plus adapté que consumérisme) est utile et nécessaire. Il ne faut pas croire que les organisations de consommateurs sont un repaire de gens rêveurs uniquement préoccupés de la qualité de la vie, des esthètes préoccupés de régimes biologiques, d'« écolos-rigolos ». Jusqu'à maintenant, je n'en ai pas rencontré, ce qui ne signifie pas que ça ne n'existe pas. Mais les problèmes à résoudre : locations, assurances, constructions, démolés avec les prestataires de service (garagistes, etc.) prouvent au contraire que l'UFC au moins et d'autres avec (CSCV, CSF) joue un rôle positif dans la défense des intérêts des gens qui sont en majorité des ouvriers, des employés. C'est donc loin d'être un travail négligeable et « ringard ». ■

**Hélène Mabile (Secrétaire de l'INDECOSA) : «UN MOUVEMENT IRRESISTIBLE»**

L'INDECOSA-CGT, toute jeune organisation de consommateurs (elle a tout juste trois ans), créée à l'initiative de la CGT, est toutefois une organisation autonome; on peut adhérer à ses associations locales, si on est salarié, même non-adhérent à la CGT. Un bulletin d'informations mensuel destiné à ses associations locales rend compte de ses activités et points de vue, que Hélène Mabile, secrétaire de l'INDECOSA, a bien voulu évoquer pour nous.

**■ Pouvez-vous présenter l'INDECOSA-CGT?**

L'INDECOSA-CGT a été créée en octobre 1979. En fait, la CGT en tant qu'organisation syndicale s'était toujours préoccupée des questions de consommation, par ses indices des prix, ses études sur le crédit à la consommation, son intervention dans les questions sociales et du logement, etc. Mais jamais le pouvoir n'a voulu reconnaître les organisations syndicales comme associations de consommateurs. Pour ne pas être absent des organismes qui traitent de ces questions, mais surtout



pour diversifier et compléter l'action de la CGT en ce domaine, nous avons créé une association régie par la loi de 1901, avec comme objectif de nous préoccuper de toutes les questions de consommation.

Celles-ci sont très diverses; elles sont marchandes, pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les transports individuels; elles peuvent être de nature indirecte : l'enseignement, la santé et certaines activités culturelles ou de loisir.

Depuis la création de l'INDECOSA, nous avons développé une vie autonome d'association, puisque nous avons maintenant 55 associations, locales, départementales ou de grandes entreprises. En ce sens, nous ne nous substituons pas à l'action de la Confédération mais nous la complétons dans un certain nombre de domaines.

**■ Quelle est la spécificité d'une association de consommateurs liée à une grande centrale syndicale comme la CGT?**

Qui dit défense des consommateurs, dit défense pour pouvoir consommer, c'est-à-dire que la défense du pouvoir d'achat, au niveau des prix puisque nous n'intervenons pas sur les salaires, est l'une de nos préoccupations prioritaires.

Autre trait spécifique : nous envisageons la consommation en partant de la production. Nous considérons que la consommation devrait répondre aux besoins; l'on ne peut pas se contenter d'essais comparatifs sur ce qu'il y a sur le marché. Une R9 sur le marché, pourquoi pas... mais n'aurait-il pas fallu un autre type de voiture?

Nous voulons mettre en évidence les problèmes spécifiques des consommateurs en tant que salariés. On ne consomme pas de la même façon quand on est le baron Empain ou quand on est vendeuse de Prisunic. Les conditions de travail influent sur la consommation; quand on habite loin du travail, c'est le problème des transports, de la nourriture le midi... De plus, le consommateur salarié mal payé n'a pas le choix : il est obligé de se rabattre sur les bas de gamme et le moins cher.

**■ Quelles sont les revendications prioritaires et les formes d'action privilégiées de l'INDECOSA actuellement?**

Nous voulons appréhender en priorité la défense des intérêts collectifs des consommateurs salariés, sans pour autant négliger la défense individuelle. Souvent, la somme des problèmes individuels posés recèle une dimension collective. Par exemple, en ce moment, quand nous recevons de nombreuses lettres concernant les assurances, leurs

augmentations, leurs modifications de contrat, leurs annulations de contrat, etc., cela signifie bien qu'il y a un problème général. Nous ne voulons pas privilégier l'action juridique, mais privilégier l'action de masse sur ces questions.

La grande campagne que nous menons depuis plusieurs mois porte sur les prix, avec toutes leurs composantes. Il faut une transparence de la formation des prix d'où notre insistance pour que les comités d'entreprise soient dans le coup, pour que le petit commerçant ne soit pas considéré comme le seul fauteur de la vie chère; les gâchis se forment au niveau de la production; les coûts financiers se situent à un niveau plus élevé que celui du détaillant. Dans nos associations, on fait aussi des relevés de prix mais on essaie d'avoir en relation avec les entreprises des opérations « vérité de prix » qui pourraient être un facteur de désinflation.

**LA HAUSSE DES PRIX  
L'INFLATION  
NE SONT PAS FATALES**

*Agissez de la production  
à la distribution*

**POUR INFLUER  
sur leur formation  
POUR OBTENIR  
une véritable politique des prix**



1979 Association de consommateurs  
Reconnue pour l'INDECOSA  
et le Débat  
des Consommateurs Salariés

Nous sommes aussi confrontés à toutes les questions de toutes les associations de consommateurs : les questions de logement, d'assurances... Les batailles sont différentes suivant les localités : là, on prend en compte des questions de transport, là des questions de prix, là des questions de parcmètres.

Nous avons un certain nombre d'associations sur les grandes entreprises, mais la majorité sont sur les localités. Nous voulons être le plus près possible des consommateurs.

*En août 82, la CGT proteste contre une dérogation au blocage des prix accordée à Astra, filiale du trust Unilever (Vie ouvrière 30 août)*



**■ Avez-vous le sentiment que l'intérêt pour les questions de consommation se développe?**

Si j'en crois un sondage, 76% des gens font confiance aux associations de consommateurs; c'est beaucoup. Il y a un développement de l'intérêt pour les questions de consommation.

Il y a un intérêt, pas seulement parce qu'il y a un ministère de la Consommation - cela a joué aussi bien sûr; il est vrai que le rôle que le pouvoir, depuis le 10 mai, fait jouer aux associations de consommateurs est différent. Pour Monory, nous étions le « contre-pouvoir alibi »; aujourd'hui, il y a une volonté de faire participer les associations de consommateurs.

Notre présence, qui a été très controversée pendant longtemps, a apporté une dimension nouvelle dans la consommation. Les organisations qui ne s'occupent que du consumérisme pur, ne correspondent pas à une vraie défense du consommateur. Cela fait du bruit, on compare, on dénonce mais on ne répond pas aux besoins, à un futur de l'action consciente des consommateurs pour influencer sur la consommation. Nous voudrions que les consommateurs puissent influencer sur la consommation.

Le mouvement des consommateurs est jeune, pas si enraciné que le mouvement syndical. Il est morcelé; il y a 17 organisations de consommateurs au moins, organisations nationales, car il en existe des locales. Toutes n'ont pas les mêmes visées. Mais c'est un mouvement ascendant, et, à mon avis, irréversible. ■

## Reprise des relations sur une nouvelle base

À la suite d'une visite en Chine d'une délégation du PCF, conduite par Georges Marchais, les relations entre le PCF et le Parti communiste chinois ont été rétablies. Chacun l'a souligné, il s'agit là d'un événement d'une grande portée : il n'y avait pas eu de délégation officielle du PCF en Chine depuis 1965 et c'est la première fois qu'un secrétaire général du PCF se rend en Chine. L'événement n'est pourtant pas une surprise : ce voyage avait été préparé depuis quelques années par de multiples contacts officiels et officieux.

Quelles conditions nouvelles ont permis la reprise des relations entre le PCF et le PCC? «Cela a été une grave erreur de marginaliser le Parti communiste chinois» souligne Georges Marchais dans sa conférence de presse de Pékin. On ne peut prendre à la légère cette erreur reconnue par Georges Marchais; mais, bien plus grave encore, fut celle qui la permit : l'inféodation, au plan de la pensée et de l'action, de l'ensemble du mouvement communiste international à un «centre dirigeant», à un «parti père», le Parti communiste d'Union soviétique. C'est en 1977, lors de la conférence de Jean Kanapa devant l'École centrale du Parti, que le PCF commença de remettre sérieusement en cause sa conception des relations de parti à parti, refusant tout «modèle» et tout «centre dirigeant». Cinq ans plus tard, cette remise en cause se concrétise par la reprise des relations avec le Parti communiste chinois selon les principes d'indépendance et d'autonomie comme d'égalité totale, dans le respect mutuel et sans ingérence dans

les affaires intérieures de l'autre.

Ces principes-là sont ceux qui président aux relations entre partis pratiquées par le Parti communiste chinois depuis les années 60; ils furent alors l'enjeu de la rupture avec le Parti soviétique prétendant régenter le mouvement communiste international. Sur cette base, notre parti communiste, le PCML, a engagé des relations avec le PCC et il les poursuit. Sur cette base, le PCC a rétabli des relations avec la Ligue des communistes yougoslave, le Parti communiste italien, le Parti communiste espagnol et le PCF; ces faits portent un coup sérieux à l'hégémonie de Moscou sur les autres partis. Cela est une bonne chose.

Cela implique-t-il que l'un ou l'autre

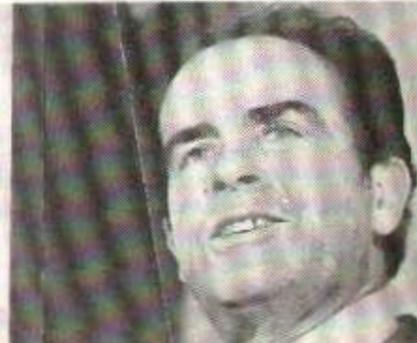
des partis s'aligne sur la politique de l'autre, le PCF sur celle du PCC ou l'inverse? Ni les faits ni les résultats des discussions entre les deux partis n'indiquent cela. Deng Xiao-ping a souligné : «Nous ne sommes pas d'accord avec le PCF sur certaines affaires, mais désapprouver et dicter la loi ne sont pas la même chose.» Georges Marchais, de son côté, a cité quelques-unes de ces «affaires» : Cambodge, Afghanistan. Il y en a bien d'autres encore — le rôle moteur du Tiers Monde, l'hégémonie soviétique — que les nouvelles relations permettront au PCF de mieux connaître et — qui sait? — de discuter non seulement en Chine mais aussi en France.

Alain SENTIER



Lors d'une rencontre avec des journalistes français accompagnant la délégation du PCF, Hu Yaobang, parlant de la politique extérieure de l'URSS, a indiqué : «Depuis une assez longue période, les dirigeants soviétiques appliquent une politique hégémoniste que nous avons toujours désapprouvée». A la question sur «la possibilité de relations avec un parti très lié au parti soviétique», il a répondu : «Comme nous suivons le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres partis, nous souhaitons établir des relations avec les partis qui veulent établir avec nous des relations d'amitié, qu'ils soient ouvriers, communistes ou nationalistes» (Agence Chine nouvelle, 17 octobre).

Répondant à une question des étudiants de l'université de Fudan à Shanghai sur «le nouvel internationalisme», Georges Marchais a affirmé : «Il n'y a plus de "centre" du mouvement communiste, ni mondial ni régional. Et les rapports entre partis communistes doivent se développer sur la base de l'indépendance, du respect mutuel, de l'égalité en droit, de la non-ingérence» (L'Humanité, 22 octobre).



Dans *Proletariat* n°24, lire notre étude

1945-1982 :

**ECLATEMENTS  
DU MOUVEMENT  
COMMUNISTE  
INTERNATIONAL**

Travailleurs peut envoyer cet article gratuitement — tiré à part — à tout lecteur intéressé.

## Au service de la paix ou de l'expansion ?

Estelle DELMAS

«C'était pas un mauvais bougre» (Le Monde), c'était même «un ardent combattant de la paix» (Pologne); sa mort reste «une grande perte pour l'humanité progressiste» (Vietnam), car il était «un véritable ami dont le peuple afghan chérira toujours la mémoire» (Afghanistan), car «la détente, la coexistence pacifique, le désarmement et la coopération internationale lui tenaient à cœur» (PCF). Bien sûr, «nos relations avec Moscou ne peuvent être ni normales ni très bonnes» (PS), «l'URSS reste une dictature» (UDF), mais Brejnev «était sérieux quand il parlait de paix» (W. Brandt) et «il a consacré tous ses efforts à la détente et à la coopération entre les Etats» (ONU) et a joué «un rôle éminent dans le monde qui sera retenu par l'histoire» (F. Mitterrand). Certes.

Quel concert... de louanges! C'est d'ailleurs à ces nécrologies qu'on peut reconnaître que l'URSS a drôlement changé. Mais depuis que l'URSS est devenue une très grande puissance qui se comporte comme les autres puissances, quoi... conquêtes, expansion, marchandages, tripatouillages internationaux, ventes d'armes, etc., «c'est une puissance normale»! Pour les vieilles puissances impérialistes et pour les moins vieilles, c'est connu tout ça, on parle la même langue, non?

Eh bien, c'est justement durant les 18 années du règne de Brejnev que l'URSS est devenue «nor-

male», c'est-à-dire une grande puissance avec un comportement de grande puissance et que, du coup, du «phare du socialisme» dans les années 50, elle est passée pour la classe ouvrière au mieux «à un bilan positif global» mais repoussant, au pire à l'antithèse du socialisme même. L'œuvre de Brejnev et de ses confrères, dont son successeur Andropov, a été dans ces deux domaines, considérable.

1960-1972 : l'URSS acquiert l'égalité nucléaire et politi-

que avec les USA. Ce qui lui permet de gérer avec les USA les problèmes mondiaux (conflits, désarmement, etc.). C'est durant cette période que se consolident les deux blocs et particulièrement le bloc que l'URSS veut maintenir coûte que coûte autour d'elle grâce à la «doctrine Brejnev» (dite de la «souveraineté limitée des pays socialistes») qui l'autorise à intervenir militairement en Tchécoslovaquie (1968). Cette doctrine efficace a permis de constater qu'«indépendance et souveraineté des pays socialistes» ne rimaient pas avec URSS...

1972-1979 : c'est «la belle époque de la détente». Le camp de l'URSS «raffermi», celle-ci aborde la question de la détente en Europe qui débouche sur les traités avec la RFA (1972) et la Conférence d'Helsinki (1975). L'Europe capitaliste respire : on va pouvoir faire des profits avec l'URSS, tranquillité, tandis que peu à peu dans les pays de l'Est, en URSS, on se rend compte que «droits de l'homme et liberté» ne rime pas avec URSS. Profitant de la déconfiture américaine au Vietnam, et ailleurs, l'URSS place des «traités d'amitié», des armes, du commerce, des conseillers militaires et déjà, en Erythrée, les premiers soldats soviétiques meurent : là, «libération nationale» ne rime pas non plus avec URSS.

1979.... Depuis cette année, l'URSS a franchi un troisième palier marqué par une accélération des traités d'amitié, une intervention militaire directe, et une énorme activité dans la course aux armements en Europe. Depuis l'Afghanistan, on sait que «traité d'amitié» avec l'URSS ne rime pas avec «respect de l'indépendance». Depuis que les SS20 menacent l'Europe, on se rend compte que sécurité européenne ne rime pas avec URSS... ni avec les USA, mais ceux-ci, jamais au grand jamais, n'ont été pris pour des «ardents défenseurs de la paix»!

### De 1964 à 1982

#### QUELQUES CHIFFRES METTENT EN EVIDENCE L'OEUVRE PRETENDUMENT «PACIFISTE» DE BREJNEV

##### Armement :

1951-1964 : 35 à 40 milliards de dollars de dépenses militaires par an (période dite de la «guerre froide»)

1963-1981 : on passe de 40 à 66 milliards de dollars par an (période dite de la «détente»)

##### Nombre de soldats soviétiques à l'extérieur de l'URSS et des pays du Pacte de Varsovie :

1963 : aucun

1981 : plus de 100 000, dont 80 000 en Afghanistan, 6 000 en Erythrée, 6 000 à Cuba, des centaines au Vietnam, Cambodge, Angola, Libye et d'autres pays du Tiers Monde.

##### Bases militaires dans d'autres pays que le Pacte de Varsovie

1963 : une seule en Mongolie

1981 : une dizaine en Ethiopie, Yémen du Sud, Inde, Vietnam, Iles Kouriles, pour les plus importantes.

##### Commerce des armes :

jusqu'à 1955 : uniquement à destination des pays de l'Est

1963 : l'URSS fait 18% du total des ventes (USA : 50%)

1979 : l'URSS fait 38% du total des ventes (USA : 40%)

##### Participation à des guerres extérieures à l'URSS et au Pacte

1963 : pas

depuis, par envoi de conseillers, d'armes (depuis 70) : 7 (Afrique, Moyen-Orient, Asie); directement par envoi de troupes : 2 (Afghanistan, Erythrée).

# Museler la classe ouvrière



Aux marches de l'Europe démocratique, en Turquie sévit depuis deux ans une dictature militaire que n'auraient renié ni Franco ni les colonels grecs.

Claude LIRIA

Sous couvert de lutte contre le terrorisme, les militaires ont déclenché une répression de masse frappant toutes les organisations politiques d'opposition ainsi que le premier syndicat démocratique du pays, la DISK.

En deux ans, 200 000 personnes ont été arrêtées; 125 prisonniers sont morts sous la torture; 21 ont été exécutés; 400 peines de mort ont déjà été requises.

A cette répression, il faut ajouter la violation des droits démocratiques élémentaires: les partis politiques et les associations ont été suspendus; la DISK a été interdite et 62 de ses dirigeants sont actuellement en procès; le droit de grève a été suspendu et les journaux sont soumis à la censure ou interdits; le droit de défense lui-même est bafoué.

Enfin, pour légaliser cette situation d'infra-droit, la junte vient d'organiser un référendum sur la nouvelle Constitution. Par-delà les conditions bien «spéciales» qui ont entouré ce référendum, c'est le contenu-même de la nouvelle Constitution qui fait frémir.

## UNE CONSTITUTION A FAIRE FRÉMIR

Le président est doté de pouvoirs considérables, en particulier celui de décréter l'état d'urgence; l'assemblée n'aura plus qu'un rôle consultatif; les partis politiques seront de nouveau tolérés, sauf ceux de tendance «fasciste», «communiste» ou «religieuse»; les actuels leaders politiques devront laisser la place pour 10 ans; les syndicats autorisés n'auront pas le droit d'avoir des contacts avec des organisations politiques; la liberté de presse peut être suspendue; le droit de grève est théoriquement reconnu, mais seront inter-

dités les grèves pour «des motifs politiques», les grèves de solidarité, les grèves générales, etc.

Mais, une fois dénoncée cette spirale de la répression, reste à en comprendre les mobiles profonds, en gardant à l'esprit que la Turquie est membre de l'OTAN, adhérente au FMI (organisme financier dominé par les USA), membre de l'OCDE (organisation économique de 24 pays dominée par les plus industrialisés d'entre eux), et enfin associée à la Communauté économique européenne. Trois types de raisons convergent.

Premièrement, depuis la chute du Shah d'Iran, la Turquie prend une nouvelle importance stratégique. Bordant la Méditerranée, située au nord des pays arabes producteurs de pétrole et au sud de l'Union soviétique, la Turquie doit rester coûte que coûte dans le camp américain.

Deuxièmement, la situation d'instabilité politique qui domine depuis plusieurs années inquiète les milieux d'affaires occidentaux qui n'aiment pas risquer des capitaux dans un pays où l'avenir n'est pas sûr.

Troisièmement — et c'est sans doute l'explication fondamentale — le FMI et les bailleurs de fonds de l'OCDE exigent, en janvier 1980, de la Turquie qu'elle prenne toutes les mesures socio-économiques nécessaires pour reprendre le remboursement de ses énormes dettes extérieures (voir article suivant).

Ce qui signifie très concrètement restreindre le marché intérieur par une réduction draconienne du niveau de vie des gens, et en même temps faire rentrer des devises en multipliant les exportations.

Mais le coût social de telles mesures est si élevé qu'il suscite l'opposition de la classe ouvrière. Dans ces conditions, la démocratie n'est plus de mise. Ce n'est pas d'exploitation ordinaire comme nous la connaissons dans nos pays qu'il s'agit, mais bien d'une surexploitation sauvage comme la connaissent tant de pays du Tiers Monde. Une

surexploitation qui ne peut être imposée dans le cadre d'un système politique démocratique où les droits syndicaux, de grève ou de manifestation sont respectés.

Les exigences du FMI et de l'OCDE menaient forcément à la dictature dans la mesure où, pour avoir quelques chances de succès, elles nécessitaient une classe ouvrière passive, c'est-à-dire dans le cas concret une classe ouvrière décapitée.

Et ce n'est bien sûr pas une coïncidence si dans les pays du Tiers Monde où les droits démocratiques sont bafoués, les droits économiques élémentaires (manger, se vêtir, se loger) le sont aussi. ■

# Qui commande les basses œuvres ?

Huit mois après les recommandations du FMI et de l'OCDE, le 12 septembre 1980, tandis que se déroulent des manœuvres de l'OTAN en Turquie, les militaires

Une brochure de l'OCDE consacrée à la Turquie (avril 1982) commence par cette introduction optimiste: «Grâce aux mesures de stabilisation de grande envergure mises en œuvre au début de 1980 et renforcées à l'automne de la même année (sic!), la situation économique d'ensemble a commencé de montrer des signes visibles d'amélioration au quatrième trimestre, la reprise se poursuivant tout au long de 1981 et au début de 1982.»

## TROP DE DETTES

Mais qu'est-ce qui chagrinait tant l'OCDE? Essentiellement deux choses:

1.—en 1979, la dette extérieure de la Turquie (déficit de la balance des paiements) est l'une des plus élevées du monde, avec 20 milliards de dollars. Les bailleurs de fonds, justement membres de l'OCDE, s'inquiètent des capacités de remboursement du pays.

2.—une partie encore assez importante de l'appareil de production, surtout dans le secteur public très développé, reste orientée vers les besoins intérieurs. Or l'OCDE, dont la charte

POUR LA LIBERTE EN TURQUIE



LA C.G.T. SOLIDAIRE



perspectives de la balance des paiements pour l'année en cours semblent beaucoup plus brillantes qu'elles ne l'étaient il y a seulement 12 mois.»

Même satisfecit décerné pour les exportations: «Les chefs d'entreprises ont axé leurs efforts sur le marché d'exportation qui est devenu plus rentable que le marché intérieur déprimé.»

Au passage, les auteurs de la brochure se félicitent aussi de la réduction de l'inflation, de la suppression du contrôle des prix, de la réduction de la demande intérieure, de la réduction du déficit public par la diminution des investissements dans le secteur d'Etat. Incidemment, vous apprendrez que ces mesures de restriction ont conduit par exemple à ce que seulement la moitié des postes vacants dans les entreprises d'Etat soit remplacée ou à ce que les hausses de salaire soient sévèrement endiguées. Aucune hypocrisie d'ailleurs dans le propos: «On est très loin de la situation observée en 1979 et au début de 80, époque où les syndicats avaient obtenu d'importantes augmentations de salaire, qui ont aggravé les pressions s'exerçant sur les coûts et les prix.»

Toutefois, les experts de l'OCDE estiment que tout n'est pas encore gagné et «conseillent» d'autres mesures.

## QUELQUES BONS CONSEILS

Citons entre autres la nécessité de maintenir un taux de croissance faible. La brochure vous explique le plus tranquillement du monde les avantages et les inconvénients de ce choix: la dette extérieure sera réduite; par contre le chômage atteindra 17,5% de la population. On ne peut pas à la fois contenter Pierre et Paul: «Les impératifs de la balance des paiements et la nécessité de restaurer l'équilibre intérieur semblent interdire à moyen terme des taux de croissance pouvant réduire sensiblement le chômage.»

Autre conseil: il faut développer le tourisme et attirer «des investissements directs étrangers». «La réforme récente de la législation sur les investissements étrangers et des pratiques administratives constitue un début prometteur. Que les investisseurs étrangers montrent encore quelque réticence à risquer leurs capitaux en Turquie n'est peut-être pas surprenant; mais une fois

que la confiance aura commencé de se rétablir plus largement — ce qui pourrait se produire dans un avenir pas trop éloigné — la Turquie devra veiller à ce que les incitations, les infrastructures et le climat général des affaires soient effectivement attrayants pour les investisseurs étrangers.» Et de conclure: «Les mesures de stabilisation appliquées au cours des deux dernières années ont permis de réduire l'inflation et le déficit de la balance des paiements, et certains signes indiquent une amélioration de la réputation internationale de solvabilité de la Turquie. Si ces mesures étaient complétées par des actions effectives à moyen terme dans les différentes directions que nous venons d'évoquer, la Turquie devrait (...) pouvoir émerger dans un avenir relativement proche de sa longue crise économique.»

## A QUEL PRIX?

Nous aurons, quant à nous, une autre conclusion basée sur quelques chiffres «oubliés» par la brochure.

1.—L'ouverture plus grande sur le marché extérieur et la diminution des investissements publics ont entraîné de petites et moyennes entreprises, peu compétitives, à la faillite. (1 142 faillites en 1980, 2 300 en 1981, 4 120 durant les six premiers mois de 1982).

2.—La réduction du taux de croissance, les faillites, le non-remplacement des postes vacants portent le chômage à 3,5 millions de personnes, chiffre officiel. Soit 15% de plus que l'an dernier, 18% de la population active.

3.—Le démantèlement des directions syndicales et des partis d'opposition, poursuivis en procès, la suspension du droit de grève permettent d'imposer à la classe ouvrière décapitée une réduction draconienne du niveau de vie. En 1979, le salaire moyen permettait d'acheter 846 kg de pain, 536 kg en 1980 et seulement 416 kg en 1981.

4.—Les exportations, elles, se portent bien; l'inflation a diminué; la dette extérieure est stabilisée et le pays peut de nouveau honorer ses échéances. C'est ce que les experts de l'OCDE appellent «sortir de la crise économique».

Au prix de quelles violations de la démocratie? Au prix de quelles répressions antisyndicales et antipopulaires? Au prix de quelle dépendance économique grandissante vis-à-vis des puissances capitalistes industrialisées?

Cela, ces messieurs de l'OCDE n'en parlent pas. Ce n'est pas leur problème, ils ne font pas de politique...

C.L.

## FELICITATIONS A LA JUNTE

Passant ensuite en revue les mesures adoptées depuis 1980, la brochure qualifie à plusieurs reprises les résultats de «remarquables».

En ce qui concerne la dette extérieure, on peut lire: «L'un des principaux objectifs du programme de stabilisation de la Turquie a été la réduction du déficit courant dont l'ampleur était intolérable.» (intolérable... pour les bailleurs de fonds — NDLR). «Les

# Un an d'état de guerre

Si l'instauration de l'état de guerre en Pologne, le 13 décembre 1981, n'a pas sorti le pays de la crise économique, elle a permis la suspension de la plupart des droits démocratiques : militarisation des grands centres industriels, interdiction du droit de grève, suspension puis délégalisation de Solidarité, internements de milliers de personnes. La répression s'est abattue sur toutes les manifestations qui ont ponctué cette année de pouvoir du WRON — le conseil militaire : 31 Polonais en sont morts. Et les relations avec Moscou sont au beau fixe. Parallèlement, les militants de Solidarité ont mis en place des structures clandestines pour organiser la résistance. Un débat n'a pas cessé de s'y mener sur la nécessité de rechercher ou non un compromis avec le pouvoir et sur les modalités de la lutte. Débat que la libération de Lech Walesa et le relatif insuccès des grèves du 10 novembre ont relancé.

Claude LIRIA

Aux dires des militaires polonais l'instauration de l'état de guerre allait permettre un redressement de l'économie, dont la chute libre en 1981 était — un peu rapidement — attribuée aux « excès » de Solidarité et au désordre social.

Avec ses 27 milliards de dollars de dettes extérieures auprès des pays occidentaux, la Pologne rejoignait le peloton de tête des pays du Tiers Monde les plus endettés. Une situation que ses créanciers commençaient à trouver saumâtre, exigeant comme toujours en pareil cas que des mesures soient prises pour « assainir » le terrain. Juste avant le 13 décembre, deux experts du Fonds monétaire international avaient séjourné en Pologne afin de prodiguer des conseils sur la politique économique à mener.

En fait, les militaires voulaient surtout casser les reins de Solidarité dont l'existence-même était une menace pour le système économique-politique prévalant dans les pays du COMECON. Ce qui n'est absolument pas une raison pour absoudre les milieux financiers et industriels occidentaux qui font aujourd'hui semblant de pleurer sur le sort du peuple polonais, mais qui seraient secrètement ravis si l'état de guerre leur permettait de récupérer leur argent.

Pour le moment, sur le strict plan économique, le pouvoir militaire polonais n'a pas manqué à crier victoire. Selon les statistiques officielles, en janvier 82, la production avait baissé de 13,6% par rapport à janvier 81, tandis qu'en un mois — justement le mois qui a suivi l'instauration de l'état de guerre : janvier 82 par rapport à décembre 81 — elle avait baissé de 17,5%.

Le manque de devises a empêché l'achat de certaines matières premières

(molybdène-chrome) et pièces de rechange. D'où une baisse de production des aciers spéciaux et une réduction de 40% des roulements à billes.

Seule la production du charbon (la Pologne est le quatrième producteur mondial) a augmenté sensiblement.

## VERS UNE RÉFORME DES SALAIRES

Par ailleurs, l'état de guerre a permis d'appliquer de brutales hausses de prix dont l'annonce en juillet 80 avait suffi à mettre le feu aux poudres. Aujourd'hui, de l'avis d'experts de Solidarité, le niveau de vie a baissé de 40% pour certaines couches de la population.

Mais le pouvoir veut aller plus loin : en septembre, le ministère du Travail présentait un projet de réforme des principes de rémunération. L'objectif : comment rémunérer pour susciter « la volonté d'un travail de qualité, efficace et rentable et non d'un travail bâclé, fait seulement pour tenir jusqu'à la fin du mois ».

Si cette orientation en dit long sur l'état d'esprit des travailleurs polonais, elle est aussi très inquiétante. En effet, ceux qui travailleront plus et mieux seront plus payés, mais comme il n'est pas prévu d'augmentation globale de la masse salariale, cela signifie que les augmentations des uns seront payées par les baisses de salaire des autres.

Une autre conséquence de l'état de guerre a été un retour en force de l'Union soviétique sur le plan économique, marquant ainsi la situation de double dépendance de la Pologne, après les années d'ouverture à l'Ouest qui avaient caractérisé le gouvernement Gierk. Dans le cadre de « l'aide fraternelle apportée à la Pologne », des accords ont été passés pour le traitement en Pologne de matières premières venues d'URSS et dont la quasi-totalité, une fois traitée, est ensuite réexpédiée.



Jaruzelski, entre le Soviétique Koulikov, chef d'état-major du Pacte de Varsovie, et le général est-allemand Hoffmann (mars 1981)

Le bulletin d'information n°35 de Solidarnosc — qui reproduit des articles de la presse clandestine ou d'experts polonais — s'interroge sur l'intérêt que de tels accords présentent pour le pays.

## DANS L'INTÉRÊT DE QUI ?

Après avoir rappelé que la Pologne est dépendante de l'URSS pour 100% du pétrole importé, du gaz, de la fonte, de l'asbeste, pour 98% du coton, 85% du minerai de fer et des engrais potassiques, 84% de la cellulose, le bulletin analyse une interview du vice-ministre de l'Industrie chimique et légère polonais parue dans le journal officiel Trybuna Ludu à propos des matières premières supplémentaires fournies cette année par Moscou :

« 15% des produits fabriqués à partir des matières premières provenant de fournitures supplémentaires doit rester en Pologne. Nous sommes obligés de livrer le reste à l'Union soviétique, aucune autre opération n'est possible. Le journaliste de "Trybuna Ludu" dit à ce propos :

— Suivant une opinion fort répandue, les prestations de service de transformation provoqueront, vu la situation de notre marché, une augmentation de l'inflation. Il faut payer les ouvriers pour 100% de la production et 15% seulement des produits arriveront sur le marché ?

— C'est une opinion simplifiée — répond le ministre — les 15% qui resteront en Pologne correspondent juste-

ment à la participation de la masse salariale à la valeur de la production.

« Si le vice-ministre Szymczak avait vu un jour une usine autrement que de son bureau ministériel, il aurait certainement compris que pour le fonctionnement d'une entreprise, les ouvriers seuls ne suffisent pas, qu'il faut encore payer tous les sous-traitants et fournisseurs, mineurs, cheminots, etc... »

« Qui donc est en train de simplifier, et dans quel sens, et pourquoi ? »

« Les doutes une fois éveillés se multiplient facilement. Il paraît qu'on vend le charbon à l'étranger, y compris à l'URSS à des prix rentables. Cependant en Pologne, malgré une augmentation très importante, le prix du char-

bon ne compense toujours pas les coûts de l'extraction. Il en est de même pour l'énergie électrique. Les prestations des services de transformation de matières premières soviétiques ne constitueraient pas une manière cachée d'exporter du charbon et de l'énergie pour les mêmes prix\* que pendant la reconstruction du pays, dans les années 45-56? (...) »

A cette époque, les prix de vente du charbon ne couvraient même pas les coûts d'extraction



Des internés de Wierchowo

## SOLIDARITE : UNE ORGANISATION COMPOSITE

Malgré leur répulsion devant la prise du pouvoir par des militaires dans un pays, nombreux sont en France les gens de gauche, au PCF, à la CGT, dans nos rangs ou tout simplement athées, qui expriment des réserves, voire de la méfiance à l'égard de Solidarité.

L'influence de l'Eglise polonaise et du Vatican, la lutte contre un pouvoir s'intitulant populaire, le soutien théâtralement proclamé de Reagan et de quelques dictateurs latino-américains à Solidarité avaient de quoi alimenter la méfiance. Sûr que Reagan espérait bien tirer parti des problèmes polonais.

Et il est vrai que Solidarité — en tant qu'expression de tout un peuple — est une organisation composite et qui a reçu des soutiens plus que douteux.

Mais en même temps (et l'on ne peut pas dire l'un sans l'autre), Solidarité luttait pour défendre les intérêts de la classe ouvrière qui se reconnaissait

dans ce syndicat indépendant au point d'y adhérer par millions de travailleurs. Difficile de taxer toute une classe d'ouvriers de contre-révolutionnaire. Solidarité avait aussi rencontré et adressé son soutien à des syndicats d'Amérique latine (Chili, Bolivie) en lutte contre des dictatures militaires pro-américaines. Et réciproquement, elle recevait le soutien de syndicats connus pour leur position de classe comme la COB bolivienne.

Cette complexité qui est la nature même de Solidarité, n'amène-t-elle pas à dépasser comme non-opérante l'analyse du monde en deux camps, le camp américain face au camp soviétique ?

Pour ce qui est de la lutte en Pologne même, voici ce qu'en dit — très raccourci ici — un article du bulletin de Solidarnosc : « Les catégories de gauche et de droite n'ont de sens que lorsqu'elles se rapportent à des programmes politiques et des visions de société

différents. Lorsque le système politique rend impossible la formulation même de tels programmes et visions, le conflit politique essentiel ne peut être ramené aux catégories gauchedroite et devient un combat pour qu'une gauche ou une droite puisse tout simplement exister. C'est ce combat qu'a poursuivi Solidarité durant toute son existence (...). Néanmoins, le syndicat lui-même n'était ni de droite ni de gauche (...). »

L'auteur conclut : « J'espère devenir quelqu'un de gauche. Cela signifie que je voudrais, moi aussi, pouvoir lutter dans une société libre et démocratique, à l'aide de méthodes politiques, contre par exemple la vision de la société représentée par la KPN. (Organisation que nous qualifions volontiers d'extrême-droite — NDLR). Pour que cela devienne possible, je veux lutter aujourd'hui, avec la KPN également, contre un pouvoir d'occupants, étranger et totalitaire. (...) »

Hélène Marchisio,  
vice-présidente de l'Association  
des Amitiés franco-chinoises,  
nous parle  
de son récent ouvrage,  
« La vie  
dans les campagnes chinoises »  
(Editions Le Centurion)

■ A la différence de beaucoup d'ouvrages sur la Chine, votre livre n'est pas une étude générale sur l'agriculture mais la relation de la vie dans les campagnes chinoises, dans des communes où vous avez longtemps séjourné...

J'ai effectivement essayé de rester le plus près possible de la réalité de base, parce qu'il m'a semblé que dans les démarches qui avaient été faites de ces dernières années, on avait eu tendance à parler de tous les grands problèmes en termes assez généraux, sans se rendre compte de ce qu'était la vie de tous les jours en Chine, les conditions de travail, de ce qu'étaient les paysans chinois eux-mêmes. Il est bien difficile de se faire une idée sur les politiques appliquées si on les coupe de ces réalités-là. C'est pour cela que j'ai fait un livre qu'on caractérise quelquefois comme étant « au ras des pâquerettes » : il m'a semblé que ce n'est qu'à partir d'une certaine connaissance des réalités chinoises que l'on peut se faire une idée des politiques et de leur adaptation ou non à la situation à un moment donné.



H. Marchisio  
sur le marché de Guanghan

C'est aussi, effectivement, le poids de l'histoire. Ainsi, l'état dans lequel se trouvaient les campagnes en 1949 dépasse souvent pour nous l'imaginable. On a entendu parler des famines, mais au niveau, par exemple, de l'outillage, ce que l'on ignore très souvent c'est que presque partout le seul outil, à l'exception de la houe, était un outil en bois extrêmement rudimentaire. Aussi important est le poids des traditions familiales, villageoises, survivances semi-féodales : le poids du père dans la famille, l'absence totale d'expérience de la démocratie dans la vie du village d'autrefois. Tout est à découvrir dans ce domaine-là. Dire que

nombre de personnes, avec un cadre désigné par le pouvoir central, n'a certainement pas permis aux paysans d'exercer une véritable direction sur leurs propres affaires. De la même façon, comme tout le système d'organisation avait été fixé, avec des nuances, centralement, on se trouvait avec un système unique pour un pays immense, avec des différences régionales très importantes, des niveaux culturels et politiques différents.

Aujourd'hui, on essaie de faire coller le système le mieux possible à une réalité qui est diverse et de donner la possibilité aux paysans de définir, dans un cadre général, les systèmes qui leur conviennent. Quand on lit la presse chinoise, l'autonomie des villages dans la décision des systèmes d'organisation du travail, de répartition du travail, de revenus, est réelle.

■ Justement, certains en France à partir de là vont jusqu'à parler de « décollectivisation » de l'agriculture chinoise. Cela correspond-il à la réalité ?

Le mot ne convient pas. La réalité est complexe. Si on schématise, il y a eu des régions où les communes populaires ont donné de bons résultats. Les paysans y sont satisfaits, leurs revenus ont augmenté, ils ne voient pas la nécessité de revenir en arrière, même s'ils désirent que les modes d'évaluation du travail soient modifiés et que l'on mette en place des systèmes leur laissant plus de responsabilités.

A l'opposé, il y a des localités, dans lesquelles il y a eu une véritable stagnation et où finalement les paysans ont perdu confiance dans le socialisme — ce sont les Chinois qui le disent. Les systèmes mis en place dans ces régions n'ont pas donné satisfaction aux paysans qui finalement les rejettent. La question qui se pose est de savoir comment redonner confiance aux paysans. A l'heure actuelle, on arrive à des systèmes qui donnent aux familles une très grande autonomie. Les systèmes de coopération sont à reconstruire et à réinventer à ces endroits-là. Cela pourra être la coopération de 2, 3 ou 4 familles pour produire ou partager des machines, partager des équipements, utiliser l'eau.

On vit à l'heure actuelle dans une période de bouillonnement, de réinvention de systèmes nouveaux, réellement adaptés aux situations locales. La presse chinoise, tout en réinsistant sur l'autonomie, souligne que la modernisation de l'agriculture ne peut se faire selon une agriculture individuelle. En tout état de cause, là où la terre est attribuée à des familles, elle reste propriété collective et les paysans n'ont qu'un droit d'utilisation qui a pour contrepartie un certain nombre de contributions à la collectivité. Tout le problème est d'inventer quelque chose qui colle à la réalité. Cela demande du temps. Il y aura encore certainement des dérapages. ■

l'on veut construire une vie démocratique à la campagne n'a pas grande signification si on lui donne un contenu trop général. Des paysans chinois peuvent dire que la démocratie pour eux est de savoir qui décidera ce que l'on plantera et comment sera réparti le revenu à l'intérieur du village. Ce ne sont pas des problèmes très généraux, dans l'état actuel des choses. Ce n'est que sur la base de cette expérience d'autonomie à l'intérieur des villages, de prise de responsabilité dans les affaires des villages qu'il sera possible de passer à une vision politique plus large, plus proche peut-être de ce que nous mettons sous ce vocable de démocratie.

Le système des communes populaires n'a pas aidé au développement de la démocratie à la base. La concentration de tous les pouvoirs politiques, économiques, administratifs, juridiques dans les mains d'un tout petit

## La vie dans les campagnes chinoises

Ouvrage d'Hélène Marchisio

■ Il ne ressort nullement de votre livre une vision idyllique de l'agriculture chinoise mais celle de paysans aux prises avec de dures réalités, confrontés à de multiples difficultés tenant aussi bien au poids de l'histoire qu'aux débats sur l'édification du socialisme dans les campagnes...

Effectivement, des difficultés il y en a d'énormes. Mentionnons, pour mémoire, le problème de la densité de la population, problème que tout le monde connaît mais dont on ne mesure pas suffisamment les implications : dans beaucoup de régions, il y a 15 ruraux à vivre sur un hectare de terre. Les contraintes, c'est également le climat irrégulier, les inondations, la sécheresse, le relief, ... de nombreux facteurs naturels qui ne rendent pas le développement de l'agriculture chinoise particulièrement facile.

## PARLONS - ENSEMBLE

Les 20 et 21 novembre s'est tenu à Paris un colloque sur « la politique économique de la gauche ». Organisé par le « Forum des économistes », ce colloque a réuni près de 600 personnes venues écouter les exposés d'une cinquantaine d'économistes, chercheurs, universitaires, fonctionnaires, représentants des différents courants de la gauche.

Les contributions ont abordé un champ très vaste de sujets, de la politique économique à la politique sociale, de l'emploi à la coopération avec le Tiers Monde, des problèmes monétaires et financiers à la transition au socialisme.

Nous présentons ci-dessous des extraits de trois de ces contributions, abordant plus particulièrement le changement de la politique économique du gouvernement intervenu au printemps dernier. Nous abordons ensuite quelques remarques sur ces différentes thèses qui sont au cœur des débats actuels du mouvement ouvrier.

# La politique économique de la gauche

## L'ÉCHEC DE LA PREMIÈRE PHASE

Alain LIPIETZ

Alain Lipietz, chercheur au CEPRE-MAP, organisme qui dépend du Plan, a présenté au colloque une longue contribution analysant en détail l'échec de la politique mise en œuvre par le gouvernement pendant la première année (juin 81- juin 82). En conclusion, il écrit :

Au risque de se répéter, et de schématiser à outrance, la politique de relance keynésienne fut un succès objectif en ce qu'elle a enrayer la dégradation de la politique « d'austérité molle ». Elle a permis des gains de production de courte période, ce qui a permis de redresser la consommation populaire en stoppant la dégradation des résultats d'exploitation, et sans dérapage inflationniste. Elle fut un échec objectif en ce qu'elle ne pouvait pas résoudre la crise du fordisme : les gains de productivité de moyenne période étant durablement affaiblis, les profits sont restés très faibles alors que la mutation industrielle exige des investissements importants. Ne dégageant à elle seule aucun nouveau cercle vertueux production-consommation, elle ne pouvait relancer la croissance, ni interrompre la progression du chômage. Les déficits publics acceptés se révèlent donc durables, puisque non remboursables par une reprise qui n'a pas lieu.

Cette non-reprise fut encore aggravée par la situation dégradée de la France dans la division internationale du travail. Ce « legs du libéralisme » ne pouvait être effacé que par une politi-

que industrielle dont les effets seront tardifs, même si elle est lancée et poursuivie avec volontarisme. Le choix implicite d'écartier le bâtiment de cette politique a éliminé ceux des effets qui auraient pu être les plus rapides. Mais le décalage des politiques économiques au sein de la CEE (les principaux partenaires pratiquant une sévère désinflation se répercutant en récession) a encore aggravé la situation, d'autant plus que le franc était maintenu à un niveau artificiellement surévalué, au prix d'une perte inutile de réserves et de taux d'intérêt trop élevés.

c'est-à-dire avec diminution massive et voulue du pouvoir d'achat des salariés (les premières propositions pour la Fonction publique correspondant à une baisse de 5% du pouvoir d'achat du revenu disponible sur l'année 82). Cette austérité enfin imposée, sans compensation « qualitative », déclencherait un « choc déflationniste », avec baisse de la demande intérieure sans contrepartie en exportations, donc baisse de la production, de la productivité, de l'emploi, des profits et de l'investissement privés, au nom de la « contrainte extérieure » et de la restructuration industrielle. Mais le pire n'est pas toujours sûr... ■



Si bizarre que cela paraisse, il faut quand même souligner que cette politique était en soi « de gauche », même si elle n'avait eu aucun effet macroéconomique positif, et même si elle ne laissera pas le souvenir impérissable des innovations du Front populaire. Pour la fraction la plus défavorisée du salariat, la cinquième semaine, les 39 heures, la hausse du SMIC, la retraite à 60 ans, ce n'est pas rien, et cela suffirait à justifier cette première année. Il est à craindre que la seconde phase, après le blocage des prix et des revenus, présente un caractère diamétralement opposé, un « barrisme réalisé »,

## LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE SOCIALISTE À L'ÉPREUVE

Michel BEAUD

Dans sa contribution, Michel Beaud, professeur de sciences économiques, auteur de l'Histoire du capitalisme (1500-1980) et de Socialisme à l'épreuve de l'histoire (1800-1981) — éditions du Seuil, analyse tout d'abord l'échec de la première phase de la politique gouvernementale. Abordant ensuite ce qu'il appelle « la voie étroite du redressement », Michel Beaud écrit :

Ce qui est en jeu, c'est notre capacité à poursuivre une politique de transformations sociales dans le sens du socialisme, tout en maintenant dans leurs pleines efficacités les productions capitalistes et étatiques — et cela dans un

suite page 30

contexte de crise mondiale. C'est dire que la gestion, la maîtrise et la résolution des contradictions sera notre lot commun dans les prochaines années.

Evoquons-en quelques-unes. La réduction des inégalités de revenus agace ou irrite ceux qui s'étaient accoutumés à une position relativement meilleure, car elle met en cause des avantages acquis : et cela d'une manière d'autant plus sensible que la croissance d'ensemble est plus faible ; de même, la réduction des inégalités de patrimoine,

de principe en faisant mieux apparaître « comment ça marche » et « ce que ça peut apporter... », y compris du point de vue du système.

Une des contradictions les plus criantes tourne autour de la question de la productivité. Nombre de grèves, à la fin des années soixante et dans le courant des années soixante-dix, ont été des protestations collectives contre le degré excessif de la contrainte à produire : rythme effréné des chaînes, « cadences infernales », rendements imposés par les systèmes de rémunération ; ces rythmes et cadences sont insupportables pour ceux qui les subissent ; à technologie donnée et dans le contexte de la guerre économique mondiale, ils apparaissent aux dirigeants de certaines entreprises comme la condition même de la survie. Affirmer que cette question va être résolue par la mise en

œuvre des nouveaux droits des travailleurs risque de nourrir une dangereuse illusion : certes, à terme, les transformations de structures en cours, si elles permettent les mutations attendues de l'économie et de la société françaises, conduiront à l'élévation d'une productivité sociale globale en France. Mais à l'échéance de quelques années, la logique de la compétitivité implique une productivité directe du travail élevée, ce qui implique maintien d'une charge importante du travail, soit en rythme, soit en intensité. Cette question sera particulièrement ressentie dans certaines entreprises nationalisées, mais aussi dans nombre d'entreprises privées grandes ou moins grandes. Là encore, la logique de la production telle qu'elle est entre en contradiction avec l'image de la société telle qu'on voudrait qu'elle soit. ■



qui constitue un désagrément supplémentaire pour les détenteurs de très grandes fortunes, apparaît comme une inquiétante menace pour des possédants suffisamment aisés pour être touchés mais trop « modestes » pour pouvoir jouer de tous les registres — légaux ou non — d'évasion : dans les deux cas, des hommes d'entreprises, des cadres du privé ou du public peuvent réagir d'une manière négative ; or, il s'agit souvent d'éléments indispensables pour la bonne marche d'entreprises privées ou étatisées. Pour beaucoup, une claire définition des règles du jeu — jusqu'où, à quel rythme, pour quelles améliorations ? — permettrait d'assainir la situation.

De même, les nouveaux droits des travailleurs dans les entreprises se heurtent à une hostilité bloquée d'une partie du patronat, ainsi qu'à la méfiance de certains secteurs de l'encadrement et de la maîtrise, éléments nécessaires à la bonne marche du système tel qu'il est. Dans beaucoup de cas une meilleure information permettrait de mieux faire évoluer mentalités et comportements : ainsi une série d'émissions à la télévision sur ce qui se pratique déjà en France même ou à l'étranger conduirait à affaiblir bien des oppositions

**TRANSITION ET POLITIQUE D'AUSTERITE**  
Jean-Pierre DELILEZ

Jean-Pierre Delilez, membre du groupe de Recherche et d'Information sur la transition à la Maison des sciences de l'homme, aborde d'une part ce qu'il appelle « l'échange entre une politique d'austérité immédiate et des perspectives de réformes de structure formulées au niveau juridique et institutionnel », et d'autre part les relations qui doivent exister entre les politiques de sortie de crise et l'amorce de transition vers le socialisme. Sur le premier point, il écrit notamment :

L'ancienne majorité ne pouvait espérer obtenir un large consensus du salariat et des couches populaires pour imposer l'austérité jugée nécessaire à un dynamisme nouveau des investissements. Freinage des salaires et des revenus, gestion d'une force de travail inoccupée par l'assistance de l'Etat, tout cela devait être imposé sous couvert de prise en compte des nouvelles conditions internationales et du retard dans le domaine des technologies.

La nouvelle alliance politique sur laquelle s'appuie le pouvoir actuel a pu proposer des réformes démocratiques, des mécanismes institutionnels nou-

veaux dont les effets concrets ne pourront se faire sentir qu'ultérieurement en échange de sacrifices immédiats, c'est-à-dire de blocages ou de freinages des revenus à condition que ces blocages ou ces freinages laissent paraître une certaine sélectivité allant dans le sens de la solidarité nationale. En un mot, et moyennant les modifications des effets de la sélectivité, ce nouveau pouvoir est en mesure d'échanger un futur d'amélioration contre un présent de restrictions. C'est la raison pour laquelle il ne faut pas hésiter à dire que cet échange politique nouveau propose une reprise de la croissance, sur de nouvelles bases, contre une poursuite de l'austérité, sur de nouvelles bases. Car les politiques d'austérité anciennes annonçaient, sans le dire explicitement, un renforcement et une rénovation de l'exploitation capitaliste. Alors que l'échange proposé, sous la forme de réformes institutionnelles, de droits, de principes de participation trace



**PROLETARIAT**



Toujours disponible à Proletariat : B.P. 320 - 13213 Marseille Cedex 1

d'une manière plus ou moins nette un avenir d'interventions en échange du rétablissement de ce que les adversaires de cette politique nomment des « mécanismes anciens ». Cette nouvelle alliance n'est pas sans poser des problèmes de cohérence. Elle peut se disloquer ou se distendre dans la mesure où la nouvelle politique structurelle n'a pas encore fait sentir ses effets. De grandes réformes, et en particulier la régionalisation et la nationalisation restent encore largement à définir concrètement. Les points d'appui pour une participation plus directe des travailleurs à la définition et au contrôle des finalités de la production, à l'appropriation effective des résultats économiques existent au plan juridique mais ne sont pas encore décelables dans la vie des entreprises et des localités. Les sacrifices obtenus sont diversement interprétés et le syndicalisme traditionnel, celui de la défense des revendications et des avantages acquis est confronté à la nécessité d'une transformation profonde. La nouvelle situation ouvre formellement un appel à la responsabilisation, à la recherche collective d'interventions transformatrices mais vu les difficultés présentes, on n'ose guère parler d'une dynamique. Des plans de restructuration élaborés par le patronat risquent dans ces conditions d'être repris sans grandes modifications et les programmes alternatifs, lorsqu'ils existent, risquent d'être remis dans les dossiers en raison de leur caractère « utopique ». ■

**QUELQUES REFLEXIONS A VERSER AU DEBAT**

A l'ain Lipietz a raison de souligner que la politique du gouvernement pendant la première année a permis des améliorations de la situation des travailleurs dans certains domaines. Il souligne l'impossibilité de mener une politique de relance en France seulement, alors que les autres pays capitalistes et impérialistes se fixent comme priorité la lutte contre l'inflation. Plus profondément, c'est l'acceptation par le gouvernement des règles régissant le marché impérialiste mondial, la course à la rentabilité et à la concurrence effrénée sur tous les marchés, qui le conduisent à un changement profond d'orientation au printemps 82. La politique économique du gouvernement se moule dans l'orientation dominante dans les pays occidentaux, caractérisée par les thèses de l'économie de l'offre, c'est-à-dire la restructuration des capitaux autour des secteurs les plus rentables et l'austérité pour les travailleurs, la remise en cause de leurs droits et acquis quant à leur pouvoir d'achat et leur protection sociale.

Le gouvernement prétend concilier la logique du capital et celle du travail ou, comme l'écrit Michel Beaud, poursuivre une politique de transformations sociales dans le sens du socialisme tout en maintenant la production capitaliste dans sa pleine efficacité. Les trois exemples qu'il développe — réduction des inégalités, droits nouveaux des travailleurs, productivité — montrent qu'une telle conciliation des intérêts de classe antagonistes est impossible dans le système capitaliste et que c'est la logique du capital, du profit, qui l'emporte et risque de l'emporter davantage encore dans tous les domaines.

Ne peut-on, alors, comme le suggère Jean-Pierre Delilez, échanger des sacrifices immédiats, des restrictions contre des réformes démocratiques, des améliorations futures ? Cette thèse n'a rien de nouveau : à chaque fois qu'on demande aux travailleurs d'accepter une remise en cause de leurs droits et de leurs acquis, on leur promet que c'est provisoire et même que « demain on rasera gratis ». Mais l'expérience prouve que c'est mettre le doigt dans un engrenage dont les intérêts capitalistes et impérialistes profitent à plein. J.-P. Delilez insiste sur les « grandes réformes » — régionalisation et nationalisation — tout en soulignant qu'elles n'ont pas encore eu d'effet dans la vie des entreprises et des localités. Ce que l'on connaît de la loi sur la démocratisation du secteur public et de la suite de la décentralisation montre qu'elles consistent avant tout à restructurer les appareils productif et administratif de l'Etat pour les adapter au mieux au redéploiement des capitaux français dans la concurrence mondiale. Les droits que peuvent y conquérir les travailleurs pour leurs combats futurs contre le capitalisme ne sauraient conduire à accepter l'austérité aujourd'hui.

Pierre BAUBY

Pour des raisons de délai de parution, ce numéro de TRAVAILLEURS sort sur 32 pages au prix de 5,00F.

**Le dossier prévu  
«Nouvelles technologies,  
une nouvelle classe ouvrière?»  
est publié à part au prix de 3,00F.**

Les abonnés à Travaillleurs recevront les deux publications.

# Des livres

# pour

# les fêtes

## pour les jeunes

**1956, le choc du XX<sup>e</sup> Congrès du PCUS**  
(Ed. Sociales) 45,00 F.

Quand le PCF se penche sur le Congrès qui marquera la rupture du MCI. Le Congrès est resitué dans son contexte historique et est suivi de nombreux documents dont certains peu connus : « *Rapport secret* » de Krouchtchev, articles de *La Pravda*, textes chinois, de Togliatti, de Tito, de Thorez...

**Enfants trouvés, enfants ouvriers - XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles J.** Sandrin (Aubier) 50,00 F

Nouvel essor de la collection Floréal créée par les animateurs de la revue *Le peuple français*. Parmi les autres titres, signalons : « *Le coup d'Etat du 2 décembre 1851* » de Luc Willette (50,00 F) et « *La révolution culturelle de l'AN II - 1789-1799* » de S. Bianchi (66,00 F)

**Géopolitiques de l'apartheid**  
A. J. Bullier (PUF) 70,00 F

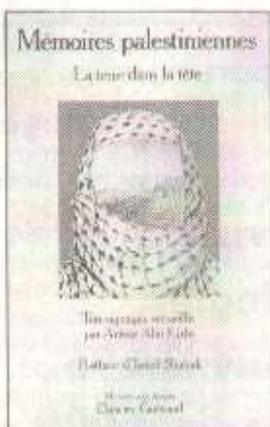
Une analyse des mécanismes de la politique raciale du régime d'apartheid.

**Apartheid, le dos au mur**  
(L'Harmattan) 50,00 F

Catalogue de l'exposition d'affiches organisée par le MRAP.

**Non-alignement - Bandoung-Bagdad 1955-1982** (EMA) 99,00 F

Pour comprendre le rôle de ce mouvement qui regroupe de nombreux pays du Tiers Monde, les textes des sommets des non-alignés sont ici rassemblés.



**Mémoires palestiniennes**  
Témoignages recueillis par A. Abu Eisse  
(Clancier-Guénard) 59,00 F

**Contimages**

(La Farandole) 35,00 F

Une série de contes de régions et de pays (7,8 ans).

**La liberté en poésie**

(Folio junior) 18,00 F

Excellent choix de poèmes pour faire aimer la poésie aux jeunes.

**Bastien, gamin de Paris**

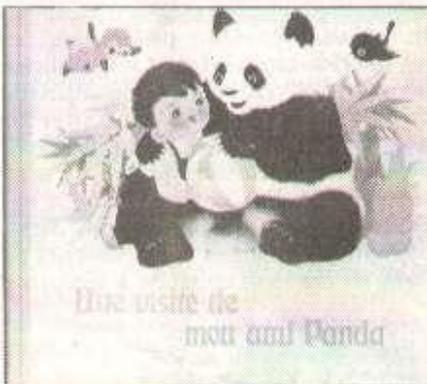
B. Solet (La Farandole) 29,00 F

Ce roman qui a pour cadre la Commune de Paris passionnera les plus de 10 ans.

**L'une est noire, l'autre blanche**

T. Jones (La Farandole) 34,00 F

Indispensable pour faire prendre conscience aux jeunes de l'odieux système d'apartheid (à partir de 12 ans).



**Une visite de mon ami panda**  
(Editions de Pékin) 13,00 F (6 ans)

**Le déjeuner du moineau**

S. Marchak (La Farandole) 18,00 F

Pour les tout petits, un livre-surprise pour découvrir les animaux.

**AUX HERBES  
SAUVAGES**

70, rue de Belleville  
75020 Paris

**Vert paradis**

M. Rouquette (Chemin vert) 71,00 F

Par ce grand poète occitan, une suite de contes en prose d'une grande beauté. Dans la lignée des troubadours, l'œuvre de Rouquette perpétue la culture occitane.



**Deuil en 24 h.** (récit sur la guerre 39-45)  
V. Pozner (Temps actuels) 65,00 F

**La Traversée**

M. Mammeri (Plon) 50,00 F

L'auteur de « *L'opium et le bâton* » écrit 20 ans après la guerre d'Algérie avec un nouveau regard et est porteur d'interrogations sur la société nouvelle.

**La famille Vortex**

J. Metellus (NRF) 84,00 F

Animé d'un puissant souffle poétique tout en puisant ses sources dans la culture et l'histoire haïtiennes, Metellus transpose avec un rare brio le drame du peuple haïtien.

**Moi, le suprême**

A. Rao Bastos (Belfond) 69,00 F

Dans la lignée de Garcia Marquez et d'Alejo Carpenter, cet écrivain paraguayen dresse le portrait sans concession d'un dictateur latino-américain.

**Gens de Pékin**

Lao She (Gallimard) 73,00 F

Par l'un des plus grands écrivains chinois contemporains, une suite de tableaux du peuple de Pékin dans les années 1910. Des récits où la tragédie se mêle à l'humour.

et beaucoup d'autres...